



Leader de l'Innovation Agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre  
Leading Agricultural Innovation in West and Central Africa



Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



Conférence régionale sur le processus de révision de la  
Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional  
d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et  
Nutritionnelle (PRIASAN) de la CEEAC.

16 > 18  
JANVIER 2024

Yaoundé,  
Cameroun



## RAPPORT FINAL DE LA CONFERENCE

Avec la facilitation technique de :



Plateforme d'Appui au Développement rural et à la Sécurité alimentaire en  
Afrique de l'Ouest et du Centre

Sicap Sacré Cœur I Villa n°8588 Dakar, Sénégal - Tel +221 33 869 96 40 Fax +221 33  
869 81 75 - Site : [www.hubrural.org](http://www.hubrural.org)

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>AE</b>         | Agence d'Exécution   |
| <b>AUDA</b>       | Agence de Développement de l'Union Africaine   |
| <b>BAD</b>        | Banque Africaine de Développement  |
| <b>BdC</b>        | Bassin du Congo  |
| <b>BDEAC</b>      | Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale   |
| <b>BM</b>         | Banque Mondiale  |
| <b>CAPC-AC</b>    | Centre d'Application et de Prévisions Climatologiques de l'Afrique Centrale                          |
| <b>CBLT</b>       | Commission du Bassin du Lac Tchad  |
| <b>CEBEVIRHA</b>  | Commission pour le Bétail, la Viande et les Ressources Halieutiques                                  |
| <b>CEDEAO</b>     | Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest  |
| <b>CEEAC</b>      | Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale  |
| <b>CEFDHAC</b>    | Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale                        |
| <b>CEMAC</b>      | Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale   |
| <b>CER</b>        | Communauté Économique Régionale  |
| <b>COMIFAC</b>    | Commission des Forêts d'Afrique Centrale   |
| <b>CORAF</b>      | Conseil ouest et centre Africain pour Recherche et le Développement Agricoles                        |
| <b>COREP</b>      | Commission Régionale des Pêches de la Golfe de Guinée  |
| <b>CPAC</b>       | Comité Inter États pour les Pesticides en Afrique Centrale   |
| <b>CRSA-AC</b>    | Centre Régionale de Santé Animale d'Afrique Centrale   |
| <b>CTS-ERNADR</b> | Comité Technique Spécialisé Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural |
| <b>DERNADR</b>    | Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural                 |
| <b>FAO</b>        | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture                                  |
| <b>FIGB</b>       | Forum International sur le Green Business  |
| <b>FIPAC</b>      | Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale                                   |
| <b>FSRDA</b>      | Fonds Spécial Régional de Développement Agricole   |
| <b>FMI</b>        | Fonds Monétaire International  |
| <b>GRN</b>        | Gestion des Ressources Naturelles  |

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>IS</b>        | Institution Spécialisée   |
| <b>MINADER</b>   | Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural  |
| <b>OCFSA</b>     | Organisation pour la Conservation des Faune Sauvage d’Afrique   |
| <b>ODD</b>       | Objectif du Développement Durable   |
| <b>P-PME/AC</b>  | Plateforme des Petites et Moyennes Entreprises de l’Afrique Centrale                                  |
| <b>PAC</b>       | Politique Agricole Commune  |
| <b>PDDAA</b>     | Programme Détaillé pour le Développement de l’Agriculture en Afrique                                  |
| <b>PFNL</b>      | Produits Forestiers Non Ligneux   |
| <b>PNIASAN</b>   | Programme National d’Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle               |
| <b>PRASAC</b>    | Pôle Régional de recherche Appliquée au développement des Systèmes Agricoles d’Afrique Centrale       |
| <b>PRIASAN</b>   | Programme Régional d’Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle               |
| <b>PRIA</b>      | Plan Régional d’Investissement Agricole   |
| <b>PROPAC</b>    | Plateforme Régionale des Organisations Paysannes de l’Afrique Centrale                                |
| <b>PSIMT</b>     | Plan Stratégique Indicatif à Moyen Terme  |
| <b>RAPAC-SAN</b> | Réseau des Alliances Parlementaires d’Afrique Centrale pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle |
| <b>ROSEVAC</b>   | Réseau des Organisations de la Société Civile pour l’Économie Verte en Afrique Centrale               |
| <b>SAN</b>       | Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle  |
| <b>SAAN</b>      | Service Agriculture, Alimentation et Nutrition  |
| <b>SFC/FAO</b>   | Bureau Sous-Régional de la FAO pour l’Afrique Centrale  |
| <b>UE</b>        | Union Européenne  |
| <b>USD</b>       | Dollar Américain  |
| <b>ZLE</b>       | Zone de Libre Échange Économique  |
| <b>ZLECAf</b>    | Zone de Libre Échange Continentale d’Afrique  |

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....  | 2  |
| I. INTRODUCTION .....   | 6  |
| II. OBJECTIFS DE LA CONFERENCE .....  | 6  |
| III. CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE .....   | 7  |
| IV. SESSION INAUGURALE DE LA CONFERENCE .....   | 11 |
| V. DEROULEMENT ET RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE .....  | 13 |
| 5.1. Déroulement des travaux (Cf. l'Agenda en Annexe 2) .....   | 13 |
| 5.2. Résultats des travaux .....  | 13 |
| 5.2.1. Session 1 : Bilan de la mise en œuvre de la PAC/PRIASAN/PNIASAN et perspectives pour 2040. ....      | 13 |
| 5.2.1.1. Présentation introductive .....  | 14 |
| 5.2.1.1.1. L'analyse des performances internes .....  | 14 |
| 5.2.1.1.2. L'analyse des performances externes .....  | 15 |
| 5.2.1.1.3. L'analyse des effets et impacts .....  | 15 |
| 5.2.1.1.4. L'analyse des perspectives de la PAC à l'horizon 2040 .....                                      | 16 |
| 5.2.1.2. Débats en plénière sur la présentation introductive .....  | 16 |
| 5.2.1.3. Groupe de travail sur le bilan de la PAC/PRIASAN 2015 et perspectives de la PAC 2040 .....         | 16 |
| 5.2.1.4. Séance de restitution travaux de groupes .....   | 17 |
| 5.2.2. Session 2 : Présentation de la PAC à l'horizon 2040 .....  | 19 |
| 5.2.2.1. Présentation introductive du projet de document de la PAC 2040 .....                               | 20 |
| 5.2.2.2. Débats en plénière sur la présentation introductive du projet de document de la PAC 2040 .....     | 22 |
| 5.2.2.3. Groupe de travail sur le projet de document de la PAC 2040 .....                                   | 22 |
| 5.2.2.4. Séance de restitution des travaux de groupe sur le document de la PAC 2040 .....                   | 23 |
| 5.2.3. Session 3 : Plan Régional d'Investissement Agricole (PRIA) 2024-2028 .....                           | 25 |
| 5.2.3.1. Présentation introductive du projet de document du PRIA 2024-2028 .....                            | 26 |
| 5.2.3.2. Débats en plénière sur la présentation introductive du projet de document du PRIA 2024-2028 .....  | 27 |
| 5.2.3.3. Groupe de travail sur le projet de document du PRIA 2024-2028 .....                                | 27 |
| 5.2.3.4. Restitution des résultats des groupes de travail sur le projet de document du PRIA 2024-2028 ..... | 28 |
| VI. SEANCE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE .....  | 30 |
| 6.1. Conclusions et recommandations de la Conférence .....  | 30 |
| 6.2. Témoignage du secteur privé .....  | 32 |
| 6.3. Remerciements des participants .....   | 32 |

|   |    |
|---|----|
| 6.4. Cérémonie de clôture .....   | 32 |
| VII. LISTE DES ANNEXES .....  | 34 |
| Annexe 1 : Listes des participants à la conférence régionale sur le processus de la révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC..... | 34 |
| Annexe 2 : Agenda de la conférence régionale sur le processus de la révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC.....                 | 39 |

## I. INTRODUCTION

1. Sur invitation de la Commission de la CEEAC, s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) du 16 au 18 janvier 2024, une **Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) de la CEEAC.**
2. Ont participé à la Conférence en présentiel et en mode virtuel :
  - Les représentants de la CEEAC, du CORAF, de la FAO, de la CEDEAO, du Hub Rural ;
  - Les points focaux PDDAA de neuf (09) Etats membres de la CEEAC : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RDC, la RCA, le Rwanda et le Tchad ;
  - Les représentants des SNRA de neuf (09) Etats membres de la CEEAC : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RDC, la RCA, le Rwanda et le Tchad ;
  - Les représentants de la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC), ainsi que de la Plateforme des Petites et Moyennes Entreprises d'Afrique Centrale (PME/AC) ;
  - Les représentants des Agences d'Exécution de la CEEAC : CEFDHAC, FIGB, FIPAC, ROSCEVAC, OCFSA ;
  - Les représentants des Institutions Spécialisées Régionales (ISR) de la CEMAC et de la CEEAC : CAPC-AC, CRSA-AC, COREP, COMIFAC, CEBEVIRHA, PRASAC.
3. La liste complète des participants est jointe en annexe de ce rapport de la conférence régionale sur le processus de révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC.

## II. OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

4. La Conférence poursuivait les objectifs suivants :
  - ✓ Partager le bilan et les perspectives de développement de technologies et innovations pour la résilience des systèmes agricoles en Afrique Centrale ;
  - ✓ Valider les projets de documents élaborés avec l'appui de la FAO dans le cadre du processus de révision de la PAC CEEAC : (i) Bilan de la mise en œuvre de la PAC/PRIASAN/PNIASAN et perspectives pour 2040 ; (ii) PAC CEEAC à l'horizon 2040 ; (iii) 1<sup>er</sup> plan d'action et d'investissement quinquennal pour la mise en œuvre des interventions de portée régionale de la PAC CEEAC pour 2040.

### III. CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE

5. La cérémonie d'ouverture a été placée sous la Présidence de Son Excellence **Monsieur Joseph DION NGUETE** Premier Ministre, Chef de Gouvernement du Cameroun, représenté par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.
6. Cinq allocutions ont été prononcées au cours de cette cérémonie, respectivement par :
  - **Mme Elizabeth ATANGANA**, Représentante du Président de la Plateforme Régionales des Organisations des Producteurs et Paysans de l'Afrique Centrale (PROPAC) ;
  - **Mme Angèle MORENO**, Présidente du Conseil d'administration du CORAF ;
  - **M. Koffi AMEGBETO**, Fonctionnaire Principal en charge des Politiques au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique, Représentant le Coordinateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique centrale ;
  - **M. Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC ;
  - **M. Gabriel MBAIROBE**, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun.
7. Dans son allocution de bienvenue aux participants, **Madame ATANGANA** a fait le plaidoyer de l'agriculture familiale, confrontée selon elle, à de multiples défis qui menacent sa viabilité et sa durabilité, malgré ses atouts liés à la diversification des cultures, la valorisation des connaissances locales et la capacité d'adaptation. Ces atouts devraient permettre de mettre à profit les opportunités commerciales offertes dans le cadre des dispositions de la Zone de Libre Echanges du Continent Africain (ZLECAF). Pour ce faire, l'agriculture familiale a besoin d'être soutenue par des politiques publiques adaptées, avec des investissements stratégiques, des innovations technologiques et des partenariats public-privé forts.
8. Dans cette perspective, elle a fait l'historique de la PROPAC et rappelé le rôle joué par sa structure dans l'accompagnement et le plaidoyer des organisations paysannes auprès des gouvernements de la région d'Afrique centrale. Elle a ainsi renouvelé l'engagement de la PROPAC à œuvrer pour des systèmes agro-alimentaires durables, la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques, dans le cadre d'une diversification économique et une intégration régionale.
9. C'est pourquoi dit-elle, la PROPAC soutient la Politique Agricole Commune (PAC) et le Programme Régional d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN), dont elle salue le processus d'élaboration auquel elle a été conviée. Pour terminer, Mme Atangana est revenue sur la nécessité de prendre en compte la formation et le renforcement des capacités, pour faire de l'agriculture familiale une activité économique de création d'emplois et de richesses.

10. **Madame Angèle MORENO**, Présidente du Conseil d'Administration (PCA) du CORAF, s'est dit honorée d'accueillir et de souhaiter la bienvenue aux participants à cette importante conférence. En tant que PCA du CORAF, elle a exprimé sa fierté de voir les éminentes personnalités réunies à cette occasion, pour réfléchir sur le développement agricole dans la région de la CEEAC. Selon elle, cette rencontre est l'occasion d'aborder des questions cruciales à la croissance durable de notre secteur agricole, car les discussions porteront sur des sujets tels que l'adaptation au changement climatique, l'innovation technologique et la réforme des politiques. Ces discussions sont non seulement pertinentes, mais elles sont essentielles pour assurer la sécurité alimentaire et la prospérité économique de notre région.
11. Elle a insisté sur l'importance de travailler davantage sur les technologies et les innovations, qui peuvent améliorer la résilience des systèmes agricoles au changement climatique et augmenter les revenus des producteurs en Afrique centrale. Cela suppose un travail en synergie, en combinant nos ressources et nos connaissances pour relever les défis. C'est en tirant parti des connaissances collectives que la voie sera ouverte vers une transformation du paysage agrosylvopastoral et halieutique de notre région. Tout en louant les succès remarquables réalisés en matière de développement Agricole dans notre région (de l'adoption de technologies novatrices à la mise en œuvre de pratiques durables), elle considère que nous devons continuer à repousser les limites et à adopter de nouvelles approches, pour répondre aux besoins changeants de notre agriculteurs.
12. Pour ce faire, elle invite les participants à engager des discussions approfondies, à partager leurs expériences et à explorer de nouvelles méthodes de travailler ensemble. Cette conférence doit être une source d'initiatives efficaces pour faire avancer notre région vers une agriculture résiliente et prospère. Le Plan stratégique 2018-2027 du CORAF vise à promouvoir, développer et adopter des stratégies d'expansion technologique, et à encourager la participation du secteur privé en Afrique de l'Ouest et du Centre. Pour parvenir à ces résultats, le partenariat CORAF/SNRA implique les instituts publics de recherche agricole, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, les groupements d'agriculteurs, les sociétés civiles, le secteur privé et toutes les entités impliquées dans la fourniture de services de recherche agricole.
13. Elle a déploré le fait qu'en Afrique, il y a peu d'interaction entre la recherche et le secteur privé qui, du reste, est l'un des plus grands consommateurs d'innovations issues de la recherche, et il peut jouer un rôle important dans la gestion durable des exploitations agricoles. Dès lors, la participation du secteur privé à la recherche est hautement souhaitable en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette conférence est l'endroit idéal pour intégrer toutes les parties prenantes dans une chaîne d'interdépendance. Cette connexion et cette interdépendance entre les parties prenantes est essentielle, pour la réussite que nous souhaitons tous, qui est « **un développement intégral du secteur Agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre** ». C'est grâce à ce partenariat que nous pourrions accélérer le développement agricole en Afrique et réduire considérablement la pauvreté, le chômage et l'insécurité alimentaire. Elle espère qu'à l'issue de cette rencontre les parties prenantes existantes et potentielles seront identifiées, de même que leurs attentes, et mieux connaître leur contribution à la mise en œuvre des stratégies du CORAF et de CEEAC en Afrique centrale. Car, nous avons besoin de l'implication des partenaires et d'une meilleure stratégie



de développement agricole, qui puisse avoir un impact efficace sur le terrain (à court et moyen terme).

14. Enfin la PCA a affirmé que « nous devons affronter nos défis avec détermination et fermeté, sachant que nos efforts collectifs peuvent surmonter tous les obstacles. Pour terminer, elle se dit très optimiste, quant aux résultats des travaux et se réjouit à l'idée qu'ils auront un impact sur la transformation de l'agriculture de demain ».
15. **Monsieur Koffi AMEGBETO**, Fonctionnaire Principal en charge des Politiques au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique, Représentant le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique centrale, a souhaité la bienvenue et remercié tous les participants. Il a aussi rappelé le mandat de la FAO, à savoir : la réduction de la pauvreté, l'éradication de la faim et de la mal nutrition, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles. A cet effet, il a évoqué le Plan stratégique 2022-2031 de la FAO qui s'articule autour des quatre piliers que sont : i) l'amélioration de la production, ii) l'amélioration de la nutrition, iii) l'amélioration de la vie et iv) l'amélioration de l'environnement. Pour y parvenir, la FAO collabore avec toutes les parties prenantes au développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les différents pays.
16. Il a rappelé que l'appui aux politiques agricoles, alimentaires et de développement rural aux Etats membres constitue une activité essentielle de la FAO. Ainsi, le processus de révision et de validation de la PAC et du PRIASAN de seconde génération, s'inscrit en droite ligne des appuis et accompagnements de la FAO à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), pour la concrétisation du PDDAA de l'Union Africaine. Cet appui s'inscrit dans le cadre du partenariat avec la Commission de l'Union Africaine, à travers l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA/NEPAD), pour l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063 et 2030. Il a enfin rappelé le processus de révision de la PAC et du PRIASAN a débuté en 2021, dans le cadre d'un accord de partenariat entre la FAO, la CEEAC et le CORAF.
17. **SEM Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC, a d'abord remercié les participants d'avoir répondu à l'invitation et a exprimé sa gratitude à la FAO et au CORAF ainsi qu'au Hub Rural pour l'appui financier et technique, sans oublier l'implication de la Plateforme Régionale des Organisations des Producteurs d'Afrique Centrale (PROPAC). Il a ainsi rappelé le cadre dans lequel s'inscrit la présente rencontre à savoir : le Plan Stratégique Indicatif Moyen Terme 2021-2025 de la Commission de la CEEAC adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté en 2020 et qui a décidé la mise en œuvre de réformes institutionnelles et organisationnelles, parmi lesquelles figure la révision de certaines politiques existantes dont la Politique Agricole Commune adoptée en 2015. Cette révision devant prendre en compte les changements climatiques et thématiques émergentes découlant des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 (ODD) des Nations Unies, de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, de la Zone de Libre Echange Africaine (ZLECAf) et les orientations résolument tournées vers la promotion de la souveraineté alimentaire, issues du Sommet sur la Sécurité Alimentaire en Afrique, Dakar 2, en 2023.

18. Pour le président de la Commission de la CEEAC, il est important d'obtenir un document de PAC consensuel, élaboré selon un processus inclusif, interactif et participatif structuré autour de trois phases à savoir : i) une phase de lancement, de préparation du diagnostic et de l'évaluation, de définition des perspectives ; ii) une phase d'élaboration de la PAC et du PRIASAN révisés, iii) une phase de validation technique de la PAC et du PRIASAN révisés. Après cette étape de Yaoundé, les documents élaborés seront soumis aux instances statutaires de la CEEAC pour adoption. C'est pourquoi, il exhorte les participants à faire preuve de pragmatisme, de courage et d'audace afin que les propositions qui sortiront de ces travaux soient à la hauteur des ambitions de la région pour une transformation structurelle de l'économie du secteur agrosylvopastoral et halieutique.
19. **SEM Gabriel MBAIROBE**, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun a, à l'entame de son discours d'ouverture, souhaité la bienvenue aux participants, au nom du Gouvernement camerounais. Il s'est félicité du choix de son pays pour la tenue de cette importante rencontre et, à cet effet, remercié le Président de la Commission de la CEEAC. Selon lui, ce choix témoigne de la place qu'occupe le Cameroun dans la mise en œuvre de la PAC à travers son Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN). Il a remercié la FAO, la CEEAC et le CORAF, ainsi que tous les partenaires techniques et financiers, les structures de recherche, les organisations de producteurs, le secteur privé et la société civile, ainsi que tous ceux qui ont participé au processus de révision de la PAC/PRIASAN.
20. Monsieur le Ministre a évoqué les réformes engagées par son Gouvernement pour le développement du secteur Agricole en vue de l'émergence à l'horizon 2035 ; l'agriculture devant être un des moteurs de la croissance. Pour ce faire, il faudrait opérer une révolution agricole, en tenant compte du contexte socio-économique de la sous-région et de l'environnement mondial (COVID 19, conflit russo-ukrainienne), pour réaliser la souveraineté alimentaire et nutritionnelle des Etats membres de la CEEAC. Les présentes assises devraient marquer une étape cruciale pour rompre avec les démarches anciennes qui n'ont pas donné de résultats. Dans ce cadre, il a rappelé la responsabilité de tout un chacun pour impulser une nouvelle dynamique susceptible d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.
21. Pour le Ministre, les immenses potentialités et atouts dans le secteur agricole en Afrique centrale en général et au Cameroun en particulier, sont insuffisamment exploitées actuellement et justifient amplement que le secteur soit érigé au rang de priorité absolue dans les politiques de développement des Etats membres de la CEEAC. C'est pourquoi, le Gouvernement a réaffirmé, dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 : « vers la transformation structurelle et le développement inclusif » l'option de poursuivre les initiatives en matière d'agriculture pour une révolution agricole. Ainsi, le MINADER, en partenariat avec les autres acteurs, entend prendre des mesures conduisant à l'amélioration du climat des affaires, en accordant une attention particulière aux filières prioritaires, sans négliger le développement des produits agricoles de niches et l'exploitation des produits forestiers non ligneux. Ces chantiers nécessitent des réformes et des investissements planifiés impliquant le secteur privé, la société civile, la mobilisation des populations ; avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

22. Enfin, le Ministre a réaffirmé que pour la région, le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) à travers les Déclarations de Maputo 2003 et Malabo 2014, demeure, le seul et unique cadre d'orientation des interventions dans le secteur agricole et que la CEEAC devrait mettre en place toutes les conditions nécessaires en vue d'appuyer les Etats membres à opérer une révolution agricole en tenant compte du contexte socioéconomique de la sous-région qui a connu d'énormes mutations marquées particulièrement par la crise de la COVID-19 et le conflit russo-ukrainien dont les répercussions ont été d'une gravité inouïe pour la souveraineté alimentaire des Etats membres de la CEEAC. Il s'agira à cet effet, d'impulser une nouvelle dynamique destinée à faire de l'Agriculture au sens large, l'un des leviers du développement économique de l'Afrique centrale, engagée dans un processus de diversification économique et de substitution des importations des produits alimentaires dans les Etats membres de la CEEAC.

#### IV. SESSION INAUGURALE DE LA CONFERENCE

23. La conférence inaugurale a été prononcée par **Dr Alioune FALL**, Directeur Exécutif (DE) par intérim du CORAF. Il s'est tout d'abord réjoui de la confiance faite au CORAF pour l'appui et la participation au processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) de la CEEAC, en renouvelant ses remerciements aux autorités de l'instance sous régionale., Il a ensuite fait l'historique de la création et le statut du CORAF qui regroupe les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) de 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre dont il assure la coordination de la recherche Agricole.

24. Le Directeur Exécutif a relevé que l'objectif principal du CORAF est d'améliorer les moyens de subsistance des populations des pays membres, par des augmentations durables de la production et de la productivité agricoles et la promotion de la compétitivité et des marchés. Pour ce faire, le CORAF s'appuie sur les fonctions de base suivantes : (i) la coordination et le renforcement des capacités, (ii) la mise à l'échelle des technologies et des innovations, (iii) la création d'un environnement propice aux flux technologiques et à l'accroissement des échanges commerciaux au niveau régional et (iv) la gestion des connaissances et de l'apprentissage.

25. Dans cette perspective, le CORAF s'appuie sur la science, la technologie, les innovations, l'accès aux débouchés, le libre-échange et l'application des cadres réglementaires communs pour impulser une transformation structurelle de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre, en ciblant différents domaines, allant de la recherche sur les cultures vivrières à la gestion durable des ressources naturelles. Il favorise également la création d'institutions régionales de recherche, pour renforcer les capacités des acteurs locaux, à l'image des Centres nationaux et régionaux de spécialisation (CNS), ainsi que les Centres régionaux d'excellence. Pour l'Afrique Centrale, ayant été choisi par les autorités de la CEEAC comme bras technique dans le domaine de la recherche agricole, le CORAF compte renforcer sa présence physique, avec l'ouverture d'un bureau et l'affectation d'un haut cadre.

26. Selon le DE, malgré les nombreuses potentialités de la zone Afrique centrale en ressources agricoles, naturelles et halieutiques et en diversité bio culturelle, la région est néanmoins peu sécurisée sur le plan alimentaire et nutritionnel, eu égard à la prévalence de la faim et la détérioration de la situation nutritionnelle des groupes les plus vulnérables, suite aux chocs climatiques, sanitaires et socioéconomiques. Par ailleurs, nombreuses sont les contraintes auxquelles sont confrontés les petits exploitants agricoles familiaux qui représentent 60% des actifs agricoles. Outre les contraintes spécifiées, l'Afrique Centrale fait face à une croissance démographique élevée (3% en moyenne), supérieure à celle de sa production agricole (2% environ) et une urbanisation galopante.
27. Il a poursuivi son intervention inaugurale en affirmant que face à ces contraintes et pour relever les défis tels que le changement climatique, la rareté des ressources, l'accès et les fluctuations des marchés, il faudra améliorer la résilience des systèmes agricoles, pour que « l'agriculture soit la base de l'économie et le fondement de toute nation », comme disait Nelson Mandela. A cet effet, une des stratégies consiste à promouvoir la science et les innovations qui sont en mesure d'inverser les effets négatifs des phénomènes naturels et de restaurer les moyens de subsistance appropriées des producteurs agro-sylvo-pastoraux, pour réduire la vulnérabilité des ménages.
28. A cet effet, le DE du CORAF a évoqué l'expérience du CORAF à travers les plateformes d'innovation et les chaînes de valeur impliquant des approches multiacteurs collaboratives et intégrées dans l'identification et la recherche collective des solutions aux problèmes de productivité agricole et de la résilience aux chocs. Les résultats obtenus avec ces initiatives pourraient être capitalisées pour créer des synergies partenariales, dans une approche de co-construction, à travers, notamment des cadres de concertation, des plateformes d'innovation ou simplement, des comités interprofessionnels agricoles. Face aux changements climatiques et aux crises sanitaires, le CORAF a procédé à la consolidation d'un certain nombre de plateformes d'innovations orientées vers la production et la gestion des connaissances sur les innovations susceptibles d'améliorer la productivité agricole et la résilience des populations vulnérables dans les systèmes agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.
29. A cet égard, le DE du CORAF a cité quelques initiatives telles que : i) le programme CAADP XP4 (Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique ex-pilier IV pour la recherche et l'innovation agricoles en Afrique de l'Ouest et Centrale), le programme PRSA (Programme de Résilience du Système Alimentaire) et le programme AICCRA (Accélérer l'impact de la recherche climatique du CGIAR en Afrique /Accelerating Impacts of CGIAR Climate Research for Africa). Pour une mise à l'échelle effective des technologies et innovations, le CORAF a initié le Marché des Innovations et Technologies Agricoles (MITA) qui fera aussi l'objet de déploiement en Afrique Centrale. Ce concept de MITA a fait ses preuves, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) sur la période 2007-2019. Il a permis la diffusion de plus d'une centaine de technologies à travers les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

30. En perspective de son déploiement en Afrique Centrale, le DE CORAF réaffirme toute sa volonté à accompagner encore plus les SNRA. A cet égard, une étude a été commandité pour redynamiser ses activités dans la sous-région. Dans cette perspective, l'érection du PRASAC comme une organisation spécialisée de la CEEAC et du CARBAP comme premier centre régional d'excellence en Afrique centrale constitue conditions favorables. Il y a donc bon espoir que ces efforts conjugués vont avoir des retombées sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de l'Afrique centrale. Dans ces dynamiques enclenchées, les acteurs des secteurs Publics et Privés auront le devoir d'investir davantage dans la recherche de solutions novatrices qui pourraient assurer la durabilité et la prospérité de l'agriculture en Afrique Centrale.

## V. DEROULEMENT ET RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE

### 5.1. Déroulement des travaux (Cf. l'Agenda en Annexe 2)

31. Après la cérémonie d'ouverture et la conférence inaugurale, les travaux se sont poursuivis autour de 3 sessions thématiques : **(i) Présentation, discussion et validation technique du projet de document de Bilan de la mise en œuvre de la PAC/PRIASAN/PNIASAN et perspectives pour 2040, (ii) Présentation, discussion et validation technique du projet de document de la PAC CEEAC pour 2040, (iii) Présentation, discussion et validation technique du projet de document de 1er plan d'action et d'investissement quinquennal pour la mise en œuvre des interventions de portée régionale de la PAC CEEAC pour 2040.**
32. Pour chaque session thématique, les travaux se sont déroulés en : (i) séance plénière introductive de présentation et discussion en plénière du projet de document soumis à l'analyse et à la validation technique ; (ii) 2 travaux de groupes sur des questions spécifiques ; (iii) séance plénière de synthèse (restitutions résultats travaux de groupe, réactions de la salle).

### 5.2. Résultats des travaux

#### 5.2.1. Session 1 : Bilan de la mise en œuvre de la PAC/PRIASAN/PNIASAN et perspectives pour 2040.

33. Cette session a été présidée par **M. Koffi AMEGBETO**, Fonctionnaire Principal en charge des Politiques au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique, Représentant le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique centrale. La modération des débats en plénière a été assurée par Messieurs **Yamar MBODJ** du Hub Rural et **Adama TAOKO**, Responsable des Politiques au Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale (SFC/FAO). Elle a comporté trois séquences majeures :

- **Une présentation introductive** du projet de document de bilan et perspectives, suivie de quelques questions générales ;

- **Des travaux de groupes pour une analyse approfondie** : (i) du bilan de la mise en œuvre de la PAC, du PRIASAN et des PNIASAN, (b) des perspectives de la PAC à l'horizon 2040 ;
- **Une séance de restitution, de débats généraux et de synthèse** des conclusions et recommandations stratégiques.

#### 5.2.1.1. Présentation introductive

34. Elle a été faite par Mr **Babou SOGUE**, expert du Hub Rural. Elle a porté sur :

- **L'analyse des performances internes** qui relèvent globalement de l'amélioration de la production et de la productivité et de ses retombées sur le commerce régional et international et les conditions de vie des populations ;
- **L'analyse des performances externes** qui s'intéresse au fonctionnement des structures de gouvernance de la politique ;
- **L'analyse des effets et impacts** ;
- **L'analyse des perspectives de la PAC à l'horizon 2040.**

##### 5.2.1.1.1. L'analyse des performances internes

35. L'analyse des performances internes met en exergue l'importance du secteur dans l'économie agricole régionale : (i) 21 % du PIB ; (ii) **plus de 50% de la population active**, (iii) les cultures vivrières représentent plus **de 45% du PIB agricole**, contre **25%** pour les cultures industrielles, 15% pour l'élevage et la pêche et 20% pour la foresterie :

36. **En ce qui concerne l'évolution de la production et de productivité, l'analyse montre :**

- Le dynamisme des productions céréalières dont le volume s'est accru de 20,48 % entre 2015 et 2021, tirées par le maïs, 58% de l'offre régionale, suivi du riz (16,60%) et du sorgho (16,21%). Les productions des racines et tubercules ont enregistré un *taux annuel moyen d'accroissement de 8,32% sur la période 2016-2021*. Le manioc représente environ 87% du volume total produit. Au cours de la période la production de bananes et de plantains s'est accrue de 46,244 %, impulsée par une amélioration de la productivité. En revanche, la production des légumineuses n'a connu qu'une augmentation de 10,12%, entre 2015 et 2021. L'accroissement des spéculations dites de rente : cacao, café, coton, tabac, banane dessert et caoutchouc reste contrasté ;
- Le sous-secteur d'élevage reste dynamique avec un accroissement du cheptel de l'ordre de 30,82 % entre 2015-2021. Le sous- secteur est tiré par les performances du Tchad qui compte plus de 50% de têtes de ruminants de la région. La production halieutique est également dynamique, avec une augmentation de 27,04% des prises et des captures entre 2010 et 2020.

- L'analyse globale montre une augmentation de la production sans réel gain de productivité. Cette situation tient en grande partie à la faible utilisation des engrais : 7,504kg/ha sur 2011-2021, contre 13,75 kg/ha pour la zone CEDEAO, 25,57 kg/ha pour l'Afrique, et 118,62 kg/ha pour la moyenne du Monde.

37. **Les performances du commerce des produits agricoles** restent contrastées. En effet la région a enregistré au cours de la période sous revue :

- Une balance commerciale excédentaire et croissante pour l'ensemble des marchandises, **mais déficitaire pour les produits agricoles et alimentaires** ; (i) Amélioration du solde commercial des produits agricoles : **216% en 2021 contre 262% en 2015**. Le commerce des produits agricoles intra-Afrique centrale est le deuxième plus faible après l'Afrique du nord (8,71% et 3,80%), mais très proche de l'espace CEDEAO.
- Les échanges extrarégionaux de la CEEAC sont déficitaires de 3,85 Mds \$US en 2021 pour le reste du monde et **excédentaire de 1,89 Mds \$US avec le continent africain**.

38. Les performances du marché sont plombées par l'incomplétude des réformes de politique commerciale, la persistance de nombreux obstacles techniques, la faiblesse des infrastructures et des difficultés logistiques qui renchérissent les coûts de transaction.

#### 5.2.1.1.2. L'analyse des performances externes

39. L'analyse des performances externes a montré que :

- La gouvernance de la PAC et le pilotage du PRIASAN de première génération ont bénéficié : (i) de la dotation de la Commission d'un *Département à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural (DERNADR)* qui assure le pilotage politique, (ii) de la mise en place ou dynamisation d'un certain nombre d'Institutions Spécialisées (ISR) et (iii) le développement de collaboration avec des partenaires techniques internationaux. Cependant le fonctionnement des institutions souffre de l'insuffisance des ressources humaines et financières. En effet les ressources budgétaires des Etats, des partenaires au développement et du secteur privé allouées au secteur agrosylvopastoral et halieutique demeurent faibles. Aucun Etat de la CEEAC n'alloue encore 10% de son budget au secteur conformément aux engagements pris à Maputo en 2003 et Malabo en 2014. Les ressources financières allouées au secteur agrosylvopastoral et halieutique en Afrique centrale ne représentent qu'environ 1,53% des dépenses totales en 2015 contre 2,24% en 2021. Pour un budget global estimé à 987,050 millions USD, seulement 9,8% de l'enveloppe globale a été mobilisé.

#### 5.2.1.1.3. L'analyse des effets et impacts

40. L'analyse des effets et impacts met en exergue des phénomènes contrastés :

- **En ce qui concerne Revenus et conditions de vie des populations :** (i) **une réduction du niveau de la pauvreté qui est de 59,7 % en 1990 à 40,68% en 2019** ; (ii) la persistance des inégalités dans la répartition des richesses qui demeurent fortes ; (iii) un chômage dont le taux oscille entre 20% et 35% selon les pays, (iv) l'indice de progrès social, est en moyenne de 42,60% ;

- **La Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) est caractérisée par :** (i) **une réduction des importations des céréales** dont le taux est passé de 37,5% en 2000 à 27,51% en 2018 avec des disparités entre Etats ; (ii) **une disponibilité calorique par habitant presque inchangée** qui se situe autour d'une moyenne de 2230 Kcal /pers./jour sur la période 2010-2020 avec des disparités entre les Etats, (iii) **le score du GHI (Global Hunger Index) est passée de 34,53 (2010) à 24,20 (2020) ;**
- **Enfin la situation des ressources naturelles** incluant celles hydriques, les massifs forestiers, la biodiversité et le foncier a mis en relief : (i) **une faible exploitation du potentiel existant**, mais également **une entame de la dégradation des ressources forestières** qui ont été amputées de plus de 45 000 km<sup>2</sup> en 10 ans.

#### 5.2.1.1.4. L'analyse des perspectives de la PAC à l'horizon 2040

41. Cette analyse des perspectives de la PAC à l'horizon 2040 s'est appuyé sur l'évolution potentielle des contextes politiques, économiques, environnementaux tant au niveau international, continental, régional, que local pour identifier trois enjeux alimentaires et nutritionnels à l'horizon 2040 :

- Le renforcement de la résilience des systèmes de production ;
- La valorisation des produits et l'insertion dans le marché régional, continental et international ;
- L'amélioration de la gouvernance pour une souveraineté alimentaire et nutritionnelle soutenable à l'horizon 2040.

#### 5.2.1.2. Débats en plénière sur la présentation introductive

42. Les débats en plénière sur la présentation introductive se sont appesantis sur :

- La source des données de base du bilan ;
- L'insuffisante prise en compte des sous-secteurs élevage, pêche et sylviculture dans le bilan ;
- L'insuffisante analyse de certaines dimensions comme celles relatives à la protection des végétaux, des pertes post récolte, la contribution des différents systèmes d'exploitation aux performances ou contre- performances constatées ;
- Les causes de la faible mobilisation des ressources souveraines ;
- L'impact des chocs climatiques ;
- L'insuffisante prise en compte des populations autochtones.

#### 5.2.1.3. Groupe de travail sur le bilan de la PAC/PRIASAN 2015 et perspectives de la PAC 2040

43. Après la séance plénière introductive, 2 groupes de travail ont été constitués autour des sous-thèmes suivants : (i) **Bilan de la mise en œuvre de la PAC, du PRIASAN et des PNIASAN ;** (ii) **Perspectives de la Politique Agricole Commune à l'horizon 2040.**



44. Les travaux de groupes ont été animés par les bureaux suivants :

- **Groupe 1** (Bilan de la mise en œuvre de la PAC, du PRIASAN et des PNIASAN) : (i) **Pr. ONDO-AZI Alain Serges** (PRASAC), comme Président de séance ; (ii) **MM Paul MFINDA** (Point focal PDDAA RDC) et **David SOHINTO** (Hub Rural) comme rapporteurs. Il a travaillé à répondre aux questions suivantes :
  - ✓ *Quels ont été les changements majeurs intervenus dans les domaines de la production, de la productivité, du marché local et régional des produits agricoles ; de la gouvernance (dispositif institutionnel et financement) du secteur agrosylvopastoral et enfin des conditions de vie des populations ?*
  - ✓ *Quels ont été les facteurs explicatifs des principaux constats ?*
  - ✓ *Quelles leçons majeures tirent les différents acteurs de 10 années de mise en œuvre de la PAC en Afrique Centrale ?*
- **Groupe 2** (Perspectives de la Politique Agricole Commune à l'horizon 2040) : (i) **Mr SABUNI KASERKA Emmanuel** de la COREP, comme président de séance ; (ii) Mr BOUATO Benoit, Ex-Secrétaire Permanent du CPAC et Mr Babou SOGUE du Hub Rural, comme rapporteurs. Il a traité les questions suivantes :
  - ✓ *Quels sont les évènements majeurs au niveau international, continental et régional qui vont influencer la situation alimentaire et nutritionnelle des populations de l'Afrique Centrale à l'horizon 2040 ;*
  - ✓ *Quels seront les enjeux et les défis alimentaires et nutritionnels majeurs en Afrique en Centrale à l'horizon 2040 ;*
  - ✓ *Quels sont les leviers qu'il faudra actionner pour relever les défis alimentaires et nutritionnels à l'horizon 2040.*

#### 5.2.1.4. Séance de restitution travaux de groupes

45. Chaque groupe de travail a fait l'objet d'un exposé introductif qui a permis de faire le constat de la situation sur le thème abordé, et les discussions qui ont suivi ont permis de dégager des perspectives sous forme de conclusions et recommandations.

46. **Pour le Groupe 1** (Bilan de la mise en œuvre de la PAC, du PRIASAN et des PNIASAN) :

- Les changements majeurs intervenus dans les domaines de la production, de la productivité, du marché local et régional des produits agricoles, de la gouvernance (dispositif institutionnel et financement) du secteur agrosylvopastoral et enfin des conditions de vie des populations, ont été :
  - ✓ La faiblesse de la production, et l'augmentation des importations des produits agricoles ;
  - ✓ La limitation de certains bassins de production à cause de l'insécurité civile et des crises politico-militaires ;
  - ✓ Le manque de volonté politique pour soutenir le financement du secteur Agricole ;
  - ✓ L'accentuation des effets des maladies et ravageurs agricoles ;
  - ✓ La non-maîtrise des procédés pos-récoltes.

- Les facteurs explicatifs des principaux constats sont :
  - ✓ La faible implication du secteur privé dans l'agriculture ;
  - ✓ Le faible accès aux intrants agricoles et aux semences ;
  - ✓ Le faible niveau de mécanisation de l'agriculture ;
  - ✓ La faible lisibilité dans le décaissement des fonds destinés à l'agriculture ;
  - ✓ Les chocs et aléas climatiques ;
  - ✓ Le non-respect des engagements par les parties prenantes ;
- Les leçons majeures qu'on peut tirer de 10 années de mise en œuvre de la PAC en Afrique Centrale, sont :
  - ✓ Le besoin d'améliorer le cadre institutionnel de la CEEAC ;
  - ✓ Le non atteint par les pays des objectifs de 10% de budgets à accorder l'agriculture ;
  - ✓ Le manque de mécanismes de gestion des crises ;
  - ✓ Le besoin de mettre en place un mécanisme durable de financement de l'agriculture.

47. **Pour le Groupe 2** (Perspectives de la Politique Agricole Commune à l'horizon 2040) :

- Les évènements majeurs au niveau international, continental et régional qui vont influencer la situation alimentaire et nutritionnelle des populations de l'Afrique Centrale à l'horizon 2040, sont :
  - ✓ *Au niveau international :*
    - Les effets de la pandémie à COVID19 ;
    - Les conséquences de la Guerre Russo-Ukrainienne ;
    - Les changements climatiques ;
    - Les pandémies zoonotiques ;
    - Les conférences internationales (COP15 biodiversité, COP15 désertification et COP28 climat ;
    - Les sommets des nations unies sur les systèmes alimentaires ;
    - Les perspectives du renouveau des technologies numériques dans le secteur agricole.
  - ✓ *Au niveau continental :*
    - Les perspectives du nouveau cadre des résultats du PDDAA ;
    - L'Initiative "Alerte Précoce et Actions précoces de l'UA",
    - La Zone de Libre Echange Continental africaine (ZLECAf),
    - La transhumance incontrôlée ;

- Les incidences des sommets : UA/Russie, UA/Chine, UA/USA sur le secteur agricole.
- ✓ *Au niveau régional :*
  - Les foyers de conflits en RDC, RCA, Tchad, Cameroun, etc. ;
  - La mise en place d'une bourse régionale des valeurs,
  - La déforestation,
  - Le développement des agro industries avec ses corollaires.
- Les enjeux et les défis alimentaires et nutritionnels majeurs en Afrique Centrale à l'horizon 2040, sont :
  - La souveraineté alimentaire et nutritionnelle face à la démographie galopante ;
  - Le développement du braconnage et du commerce illicite de la faune et de la flore ;
  - La transition agroécologique ;
  - L'accès équitable aux ressources.
- Les leviers qu'il faudra actionner pour relever les défis alimentaires et nutritionnels à l'horizon 2040, sont :
  - L'élaboration et l'harmonisation des politiques Agricoles ;
  - La création d'un système sous régional phytosanitaire et de fertilisation des sols ;
  - Le renforcement de la participation et l'inclusion du secteur privé et des organisations professionnelles dans les politiques Agricoles ;
  - La valorisation des savoir-faire traditionnels ;
  - La transformation des produits locaux ;
  - Le renforcement de l'écosécurité ;
  - Le développement de l'agroécologie ;
  - La mécanisation de l'agriculture ;
  - L'allocation d'au moins 10% des ressources au secteur agricole (Application de la déclaration de Maputo 2003, réitérée à Malabo 2014) ;
  - La mise en œuvre des systèmes innovants de financements ;
  - La mise en place du système d'informations et de communication.

48. Ces contributions des travaux de groupes qui apportent des réponses pertinentes aux questions soulevées lors de la plénière, seront prises en compte par le Hub Rural lors de la finalisation du projet de document de Bilan et perspectives.

### 5.2.2. Session 2 : Présentation de la PAC à l'horizon 2040

49. Cette session a été présidée par le Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural (CERNADR) de la Commission de la CEEAC,

**Monsieur Honoré TABUNA.** La modération des débats en plénière a été assurée par **Messieurs Yamar MBODJ** du Hub Rural et **Adama TAOKO** de la FAO/SFC. Elle a comporté trois séquences :

- **Une présentation introductive** du document de PAC CEEAC pour 2040, suivie de quelques questions générales ;
- **Des travaux de groupes pour une analyse approfondie** : (i) de la vision, objectifs et axes stratégiques d'intervention de la politique agricole commune, (ii) des principes, stratégies, des programmes et dispositif de mise en œuvre ainsi que de suivi-évaluation ;
- **Une séance de restitution, de débats généraux et de synthèse** des conclusions et recommandations stratégiques.

#### 5.2.2.1. Présentation introductive du projet de document de la PAC 2040

50. Le projet de document, présenté par **Monsieur ABAKAR Mohammed**, Chef de Service Agriculture, Alimentation et Nutrition (CSAAN) à la Commission de la CEEAC, est structuré autour de sept points : (i) le Contexte et la justification, (ii) les Enjeux et défis ; (iii) les Potentialités et opportunités, (iv) les Faiblesses et contraintes, (v) les Orientations stratégiques, (vi) le Cadre institutionnel, (vii) les Risques et hypothèses.
51. S'appuyant sur les résultats du bilan, le document de politique identifie cinq défis spécifiques : (i) renforcer la résilience des systèmes de production, face au changement climatique et autres nuisibles des cultures, (ii) gérer de façon rationnelle les ressources naturelles de la région, (iii) faciliter les transactions commerciales des produits agropastoraux, halieutiques et forestiers, (iv) renforcer la résilience des populations vulnérables et (v) mettre en place des institutions et approches inclusives de pilotage politique, de concertation multi acteurs et des mécanismes efficaces et efficients de financement.
52. Le projet de document a identifié cinq enjeux majeurs : (i) améliorer durablement la productivité et la production pour satisfaire les besoins alimentaires croissants des populations, (ii) préserver l'environnement, la biodiversité pour atténuer et mitiger les effets de changement climatique, (iii) améliorer la compétitivité des produits en y apportant plus de valeur ajoutée et mettre en œuvre la politique commerciale commune de la région ; (iv) améliorer l'accès à l'alimentation et l'état nutritionnel des populations vulnérables (femmes, enfants et déplacées ; (v) améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires.
53. Il a également présenté les potentialités (i) naturelles (diversité et abondance des ressources et écosystèmes) favorables à une large gamme de produits agropastoraux et halieutiques, (ii) économique, notamment les atouts du marché régional, qui peuvent être exploitées pour renforcer les systèmes alimentaires de la région.
54. Au point de vue des **Orientations stratégiques**, la PAC s'inscrit dans « *la perspective d'une transformation des systèmes alimentaires en agissant simultanément sur toutes les dimensions de l'économie agricole et alimentaire des pays et des territoires en vue de renforcer durablement la résilience des populations et des États*

*membres de la Communauté*». Son objectif est d'accompagner toutes les initiatives portées par l'ensemble des acteurs de la région (États, OPR, secteur privé) visant une transformation structurelle des systèmes alimentaires pour renforcer la résilience des populations et garantir leur accès à une alimentation saine en tout temps et tout lieu. Cette politique est déclinée autour de trois axes stratégiques d'intervention :

- Axe 1 : L'intensification et l'accroissement durable de la productivité et de la compétitivité des chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques dans un contexte de changement climatique ;
- Axe 2 : La facilitation du commerce et des échanges des produits et services agrosylvopastoraux et halieutiques dans le contexte de la ZLECA ;
- Axe 3 : L'amélioration de la gouvernance alimentaire et nutritionnelle au niveau régional.

55. **Au point de vue institutionnel**, la mise en œuvre repose sur huit principes : subsidiarité, proportionnalité, complémentarité, régionalité, solidarité, partenariat et concertation, progressivité, et parcimonie budgétaire. Elle repose également sur des instances de (i) de pilotage politique qui sont représentées par la Commission de la CEEAC en général et le Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural en particulier, (ii) d'exécution technique et (iii) de concertation multi acteurs.

56. Les parties prenantes à la mise en œuvre de la PAC sont les onze (11) Etats membres de la CEEAC, l'ensemble des Départements de la Commission de la CEEAC, des Organisations Intergouvernementales d'intégration ou de coopération technique régionales et sous régionales, notamment la CEMAC, le CORAF, le CILSS, le PRASAC, la COREP, la CEBEVIRAH, le CRSA-AC, la COMIFAC, le CAPC-AC et toutes les AE de la CEEAC ; les organisations socio professionnelles régionales, les organismes de l'Union africaine ; les Partenaires Techniques et Financiers (institutions publiques bi et multilatérales de coopération, ONG internationales, notamment la FAO, le Hub Rural) et le secteur privé agroalimentaire dont les actions touchent la professionnalisation des acteurs du monde rural.

57. L'opérationnalisation de la PAC nécessitera la définition et la mise en œuvre d'instruments de politique dans le financement, le foncier, la fiscalité intérieure et de porte, l'harmonisation des législations dans maints domaines sanitaires, phytosanitaires et de protection des végétaux, et des mesures de sauvegarde environnementale et sociale. Elle exigera la mise en place d'un dispositif et mécanisme robuste de suivi-évaluation et de reddition de compte.

58. **Enfin un certain nombre risques et hypothèses ainsi que des mesures et stratégies de leur mitigation et atténuation ont été identifiés.** Ils portent principalement sur : (i) le faible engagement des parties prenantes, (ii) l'insuffisance des ressources financières allouées au secteur agrosylvopastoral et halieutique, (iii) la recrudescence de l'insécurité des personnes et des biens et (iv) l'accentuation des phénomènes climatiques.

59. Un plan de communication et de reddition de compte est prévu pour renforcer l'implication des différentes parties prenantes et surtout l'appropriation des enjeux et défis de la politique.

#### 5.2.2.2. Débats en plénière sur la présentation introductive du projet de document de la PAC 2040

60. Les premiers débats en plénière ont souligné la qualité du document. Les débats ont insisté sur la nécessité de :

- Veiller à l'inclusivité de l'ensemble des acteurs de la région à la construction des orientations de la politique ;
- Définir clairement les objectifs stratégiques à atteindre à l'horizon 2040 ;
- Accorder une attention spécifique à la dimension territoriale permettant de prendre en compte les spécificités de certains groupes comme les peuples autochtones ;
- Privilégier les financements souverains pour assurer des investissements dans le secteur agricole ;
- Mettre l'accent sur les questions nutritionnelles ;
- Compléter les principes énoncés par ceux relatifs à la spécialité, l'inclusivité, l'alignement et la gestion axée sur les résultats (GAR).

#### 5.2.2.3. Groupe de travail sur le projet de document de la PAC 2040

61. A l'issue des débats en plénière deux groupes de travail ont été constitués à l'effet d'approfondir les grandes orientations de la politique.

62. Le premier groupe, avec **Sa Majesté Louis Roger ESSOLA ETOA** (CEFDHAC) comme Président, **Messieurs Patrick Ndong NGUEMA** (Point Focal PDDAA/Gabon) et **Babou SOGUE** (Hub Rural) comme rapporteurs, s'est penché sur la Vision, les objectifs et axes stratégiques d'intervention de la politique agricole commune à travers les questions suivantes.

- ✓ *Quelles vision et finalité pour la PAC à l'horizon 2040 ?*
- ✓ *Quels objectifs stratégiques et opérationnels il faut assigner à la Politique Agricole Commune à l'horizon 2040 ?*
- ✓ *Quels axes prioritaires d'intervention pour la politique agricole commune à l'horizon 2040 ?*

63. Le Second groupe, avec **M. NZAMBA MOMBO Jean René** du ROSEVAC et du RAPAC/SAN comme Président, **Monsieur DOUI Francis**, Point Focal PDDAA/RCA et **Messieurs BOUATO Benoit**, Ancien SP/CPAC et **David SOHINTO** (Hub Rural) comme rapporteurs s'est investi sur les principes, stratégies et dispositif de mise en œuvre et a traité trois questions :

- ✓ *Comment améliorer l'implication des États, des OPR, du secteur privé, des institutions techniques de coopération dans la mise en œuvre de la politique agricole régionale ?*

- ✓ *Quel dispositif de pilotage de la politique agricole pour garantir l'appropriation de ses enjeux et défis par l'ensemble des acteurs de la région ?*
- ✓ *Quels rôles pour les femmes, les jeunes et les peuples autochtones dans la mise en œuvre de la politique agricole commune ?*

#### 5.2.2.4. Séance de restitution des travaux de groupe sur le document de la PAC 2040

64. Chaque groupe de travail a fait l'objet d'un exposé introductif qui a permis de faire le constat de la situation sur le thème abordé, et les discussions qui ont suivi ont permis de dégager des perspectives sous forme de conclusions et recommandations.

65. **Le Groupe 1** (vision et finalité, objectifs stratégiques et opérationnels, axes prioritaires d'intervention), propose :

- Comme **Vision** : Assurer la souveraineté alimentaire et nutritionnelle des peuples à travers la transformation à l'horizon 2040 des systèmes alimentaires en vue de renforcer durablement la résilience des populations d'Afrique Centrale ;
- Comme **Finalité** : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations en agissant simultanément sur toutes les dimensions de l'économie agricole et alimentaire des pays et des territoires ;
- Comme **objectifs stratégiques et opérationnels** :
  - ✓ **L'objectif général de la PAC** : Mettre en place un cadre de référence pour l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de toutes les initiatives portées par l'ensemble des acteurs et parties prenantes de la région et visant une transformation structurelle des systèmes alimentaires pour renforcer la résilience des populations et garantir leur accès à une alimentation saine en tout temps et tout lieu ;
  - ✓ Les objectifs spécifiques (OS) de PAC sont au nombre de trois :
    - **OS1** : Contribuer à l'intensification et à l'accroissement durable de la production, de la productivité et de la compétitivité des chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques ;
    - **OS2** : faciliter le commerce et les échanges des produits et services agrosylvopastoraux et halieutiques dans le contexte de la ZLECAf ;
    - **OS3** : Promouvoir la bonne gouvernance alimentaire et nutritionnelle aux niveaux régional, national et local.
- Comme **axes prioritaires d'intervention** :
  - ✓ **Axe 1** : L'intensification et l'accroissement durable de la production, de la productivité et de la compétitivité des chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques en particulier dans un contexte de changement climatique.
    - Le développement de la recherche et la diffusion à grande échelle des innovations techniques ;

- La facilitation de l'accès aux facteurs de production, qui implique le déploiement des actions de mutualisation de la production des intrants ;
  - Le renforcement des stratégies de préservation de la biodiversité et du patrimoine génétique ainsi que de la gestion des ressources naturelles partagées, notamment des massifs forestiers, des ressources hydriques, et ;
  - L'appui à la valorisation des produits (transformation, standardisation et normalisation) au moyen de la mise en place de mesures incitatives au profit des petites et moyennes entreprises à investir dans ce secteur.
- ✓ **Axe 2 :** La facilitation du commerce et des échanges des produits et services agrosylvopastoraux et halieutiques dans le contexte de la ZLECAF
  - ✓ **Axe 3 :** L'amélioration de la gouvernance alimentaire et nutritionnelle au niveau régional.

66. **Le Groupe 2**, qui a travaillé sur les principes, stratégies et dispositif de mise en œuvre, propose :

- **4 principes complémentaires**, à savoir : spécialité, inclusivité, alignement, Gestion Axée sur les Résultats.
- Pour améliorer l'implication des États, des OPR, du secteur privé, des institutions techniques de coopération dans la mise en œuvre de la politique agricole régionale, il faut :
  - ✓ **Au niveau des Etats :**
    - Veiller à l'alignement des politiques sectorielles sur la PAC ;
    - Renforcer le dialogue Public/Privé sur la mise en œuvre de la PAC ;
    - Mettre en place une plateforme interministérielle élargie aux secteurs privés et autres parties prenantes ;
    - Mettre en place des mesures incitatives pour stimuler l'investissement du secteur privé ;
    - Assurer l'application effective des textes sur la libre circulation des personnes et des biens.
  - ✓ **Au niveau des OPR :**
    - Contribuer à la veille citoyenne ;
    - Améliorer le cadre de gouvernance des chaînes de valeurs ;
    - Assurer l'appropriation de la PAC.
  - ✓ **Au niveau du Secteur Privé :**
    - S'approprier de la PAC ;
    - Mobiliser le financement pour l'investissement agricole.



- ✓ **Au niveau des Institutions techniques de coopération :**
  - Mettre en place d'une plateforme de coopération ;
- **Comme dispositif de pilotage de la politique agricole pour garantir l'appropriation de ses enjeux et défis par l'ensemble des acteurs de la région, il est recommandé de :**
  - Privilégier une synergie entre les structures existantes ;
  - Assurer une meilleure représentativité dans les instances de gouvernance de la PAC ;
  - Opérationnaliser les instances de pilotage de la PAC.
- **Comme rôles pour les femmes, les jeunes et les peuples autochtones dans la mise en œuvre de la politique agricole commune :**
  - Prendre des mesures incitatives pour l'implication des femmes, jeunes et peuples autochtones dans la mise en œuvre de la PAC ;
  - Elaborer des programmes spécifiques visant les femmes, jeunes et peuples autochtones, et ;
  - Prendre en compte les spécificités des femmes, jeunes et peuples autochtones dans les programmes et projets de mise en œuvre de la PAC.

67. Ces contributions des travaux de groupes qui apportent des compléments et réponses pertinentes aux questions soulevées lors de la plénière, seront prises en compte par le HUB RURAL lors de la finalisation du projet de document de PAC 2040.

### 5.2.3. Session 3 : Plan Régional d'Investissement Agricole (PRIA) 2024-2028

68. La troisième session a été consacrée à l'analyse du projet de document du Plan Régional d'Investissement Agricole pour la période 2024-2028. Cette session a été présidée par **Monsieur Emmanuel NJUKWE**, Directeur de la Recherche et de l'Innovation du CORAF. La modération des débats en plénière a été assurée par **Messieurs Yamar MBODJ** du Hub Rural et **Adama TAOKO** de la FAO/SFC. Elle a comporté trois séquences :

- **Une présentation introductive** du projet de document de plan régional d'investissement quinquennal, suivie de quelques questions générales ;
- **Des travaux de groupes pour une analyse approfondie** : (i) des composantes du plan ; (ii) du mécanisme de mise en œuvre ;
- **Une séance de restitution, de débats généraux et de synthèse** des conclusions et recommandations stratégiques.

### 5.2.3.1. Présentation introductive du projet de document du PRIA 2024-2028

69. Le projet de document, présenté par **Monsieur ABAKAR Mohammed**, Chef de Service Agriculture, Alimentation et Nutrition (CSAAN) à la Commission de la CEEAC, rappelle les orientations de la PAC, l'alignement du PRIA avec les Objectifs de Développement Durable et les aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA, ainsi que les priorités de la région en matière de développement du secteur agrosylvopastoral et halieutique.
70. L'objectif global assigné à ce plan est de « **Contribuer à une transformation structurelle des systèmes alimentaires des États membres de la CEEAC, en jouant sur les trois leviers essentiels définis par la PAC : des systèmes de production résilients, des marchés performants et une gouvernance alimentaire et nutritionnelle souveraine et inclusive** ». De façon spécifique il doit :
- Capitaliser, initier et diffuser de bonnes pratiques en matière de production agricole, d'élevage, de pêche (y compris aquaculture) et d'exploitation des ressources naturelles pour rendre les systèmes de culture et d'exploitation plus performants, grâce à un soutien accru à la recherche ;
  - Densifier et améliorer la performance des marchés des produits agroalimentaires en mettant en place : (i) un certain nombre de réformes et réglementations ; de la logistique et des infrastructures permettant le désenclavement et la connexion des zones de production excédentaires et déficitaires et (ii) en développant la transformation au moyen d'appuis ciblés aux moyennes et grandes entreprises agroalimentaires ;
  - Promouvoir une gouvernance souveraine du secteur agroalimentaire, en réformant les institutions, en mobilisant et alignant les ressources gouvernementales, des partenaires de développement et celles du secteur privé autour des priorités nationales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle à grande échelle dans chaque pays.
71. Trois résultats stratégiques sont visés par le PRIA :
- **Résultat 1** : Augmentation significative de la productivité agricole d'au moins 25% pour toutes les principales spéculations ;
  - **Résultat 2** : (i) Multiplication par deux du volume et de la valeur des échanges intracommunautaires de produits agroalimentaires ; (ii) Réduction d'au moins 10%, du taux de dépendance de la région des importations des produits alimentaires (céréales, huile végétale, sucre, œufs, poisson, viandes et abats) ;
  - **Résultat 3** : Augmentation d'au moins 25 % des ressources publiques allouées aux investissements agricoles, et de 50% du volume des investissements des PTF et du secteur privé.
72. Le PRIA a ciblé trois domaines ou axes d'intervention : (i) l'intensification des systèmes de production agro sylvo pastorale et halieutique dans un contexte de changement climatique ; (ii) l'amélioration des performances du marché des produits agroalimentaires ; (iii) l'amélioration de la gouvernance de la sécurité et de la souveraineté alimentaires.
73. Le PRIA est un cadre opérationnel planifié sur cinq années. Son coût global est estimé à 535 100 000 USD, à raison de 403 500 000 USD pour le premier domaine d'intervention, 64 500 000 USD pour le 2eme domaine et 67 100 000 pour le 3eme domaine.

74. Le financement du plan repose sur des ressources provenant : (i) des budgets des 11 États Membres de la CEEAC qui devront accroître considérablement leur allocation de ressources au financement des activités agricoles ; (ii) du secteur privé national, sous-régional et international, y compris les banques et institutions financières nationales et régionales, (iii) des PTF (bailleurs bi et multilatéraux) et des fondations.
75. L'opérationnalisation du Plan nécessitera le déploiement : (i) d'une stratégie de communication et de visibilité, (ii) de mécanismes de renforcement continu des capacités des parties prenantes.

#### 5.2.3.2. Débats en plénière sur la présentation introductive du projet de document du PRIA 2024-2028

76. Les questions soulevées en plénière sont relatives à la nécessité de :
- Mettre l'accent, dans les actions prioritaires, sur l'amélioration des technologies sensibles à la nutrition ;
  - La prise en compte de la protection des végétaux ;
  - S'assurer que les ressources partagées ne se limitent pas seulement aux massifs forestiers, mais couvrent également les ressources en eau ;
  - Mieux développer les porteurs et les leviers de synergie ;
  - Améliorer le cadre réglementaire, et l'harmonisation des législations ;
  - La capitalisation des initiatives antérieures et alignement aux instruments régionaux ;
  - Prendre en compte la Sécurisation foncière ;
  - Mobiliser des ressources endogènes et revoir à la hausse la part des Etats par rapport au financement extérieur ;
  - Renforcer le dispositif de suivi évaluation, et ;
  - Prendre en charge le fonctionnement des points focaux PDDAA.

#### 5.2.3.3. Groupe de travail sur le projet de document du PRIA 2024-2028

77. Les travaux de groupe ont permis d'approfondir les conclusions et recommandations de cette session.
78. **Le Groupe 1**, avec **Monsieur Pierre MBAMOLOG** du CAPC-AC comme Président, **Messieurs Paul MFINDA** Point Focal PDDAA de la RDC et **Babou SOGUE** du Hub Rural, comme rapporteurs, a travaillé sur les composantes du PRIA et a cherché à :
- ✓ *Confirmer et au besoin de compléter et reformuler l'intitulé des domaines et actions prioritaires ;*
  - ✓ *Préciser les acteurs impliqués dans la mise en œuvre :*
  - ✓ *Ajuster au besoin les besoins budgétaires à allouer aux domaines et actions prioritaires.*
79. **Le Groupe 2**, avec **Monsieur Maximin EMAGNA** de la Plateforme du PME- Afrique centrale comme Président, **Messieurs Tobie ONDOA MANGA**, Point Focal

PDDAA/Cameroun et **OUATO Benoit**, Ancien SP/CPAC, comme rapporteurs, s'est appesanti sur la mise en œuvre du Plan, en cherchant à répondre aux questions suivantes :

- ✓ *Quel dispositif institutionnel pour assurer la gouvernance du programme : pilotage politique, exécution des programmes et projets, la concertation multi acteur ;*
- ✓ *Comment mobiliser des ressources suffisantes et souveraines pour financer les actions planifiées ;*
- ✓ *Comment prendre en charge les groupes vulnérables.*

#### 5.2.3.4. Restitution des résultats des groupes de travail sur le projet de document du PRIA 2024-2028

80. **Le Groupe 1** (composantes du Plan) a proposé des rajouts et améliorations conformément au tableau ci-après :

| No d'ordre  | Domaine d'intervention / Action prioritaire / Activités   | Livrables   | Coûts<br>En 1.000<br>US\$ | Calendrier |     |     |     |     | Entité responsable | Partenaires de mise en œuvre                                    |  |
|-------------|---|---|---------------------------|------------|-----|-----|-----|-----|--------------------|---|--|
|             |   |   |                           | A 1        | A 2 | A 3 | A 4 | A 5 |                    |   |  |
| <b>D1</b>   | <b>Domaine 1 : l'intensification des systèmes de production agro sylvo pastorale et halieutique dans un contexte de changement climatique</b>   |   |                           |            |     |     |     |     |                    |   |  |
| <b>D1.1</b> | <b>Soutien à la recherche et à la vulgarisation pour la production et la diffusion à grande échelle de nouvelles technologies</b>   |   |                           |            |     |     |     |     |                    |   |  |
| D1.1.1      | <i>Doter la région d'un plan stratégique de recherche agrosylvopastoral et halieutique</i>  | Un document du plan stratégique   | 1 000                     | X          |     |     |     |     |                    | DERNADR, CORAF, FAO, PROPAC, PME/AC, UA-BIRA, CPI-UA            | Etats, SNRA, PRASSAC et autres ISR, Universités  |
| D1.1.2      | <i>Renforcer les capacités des institutions régionales et nationales de recherche</i>   | Programme de renforcement des capacités   | 100 000                   | X          | X   | X   | X   | X   |                    | DERNADR, CORAF, FAO   | Etats, SNRA, PROPAC, PME/AC, PRASSAC et autres ISR, Universités                              |
| D1.1.3      | <i>Renforcer les capacités des institutions chargées de vulgarisation/conseil agricole</i>  | Programme de renforcement des capacités,  | 25 000                    | X          | X   | X   | X   | X   |                    | DERNADR, Etats et partenaires au développement                  | Etats, PROPAC, PME/AC, OPR, ONG spécialisées, ISR  |
| D1.1.4      | <i>Renforcer/ créer les cadres de concertation multi-acteurs sur la recherche</i>   | Un document de cadre valide et un document de création                                  |                           |            |     |     |     |     |                    | FAO, PROPAC, Institutions de recherche                          | CEEAC, CEA-UN  |
| <b>D1.2</b> | <b>Appui à la modernisation des exploitations agrosylvopastorales et halieutiques</b>   |   |                           |            |     |     |     |     |                    |   |  |
| D1.2.1      | <i>Faciliter la production et l'accès aux intrants (engrais et semences de qualité</i>  | Programme, Réglementations, rapports des réseaux de distributeurs                       | 100.000                   | X          | X   | X   | X   | X   |                    | Etats, DERNADR secteur privé, OPR                               | CORAF, FAO, PRASSAC  |
| D1.2.2      | <i>Appuyer la promotion de coopératives et Groupements d'Intérêt Économique d'utilisation du matériel agricole de qualité (hommes, femmes, peuples autochtones, personnes porteuses d'handicaps</i> | 10 coopératives /par pays, soit 110   | 25 000                    | X          | X   | X   | X   | X   |                    | Etats, DERNADR PROPAC, PME/AC et secteur privé                  | FAO, partenaires au développement  |
| D1.2.3      | <i>Accompagner la diffusion de bonnes pratiques en matière d'agriculture intelligente face au climat</i>  | 10 initiatives locales ou villages climato-intelligents /par pays, soit 110             | 20 000                    | X          | X   | X   | X   | X   |                    | Etats, DERNADR, CAPC-AC,SNRA, OPR, CORAF, FAO, COMIFAC, PRASSAC | Autres ISR, agences d'exécution CEEAC, Partenaires financiers, secteur privé, CEA-UN, PROPAC |
| D1.2.2      | <i>Faciliter l'insertion des jeunes (hommes et femmes) dans les chaînes de valeur agroalimentaires</i>  | Programme d'appui à l'insertion de 5 milles jeunes                                      | 100 000                   | X          | X   | X   | X   | X   |                    | DERNADER  | Etats, PTF, PROPAC, PME/AC et secteur privé  |
| D1.2.4      | <i>Appuyer la diversification des productions végétales, animales et halieutiques</i>   | Projet d'appui à la production et à la promotion d'au moins cinq nouvelles technologies | 15 000                    | X          | X   | X   | X   | X   |                    | SNRA, CORAF   | PRASSAC, PROPAC, secteur privé   |

81. **Le Groupe 2** (mise en œuvre du Plan), propose :

- *Comme dispositif institutionnel pour assurer la gouvernance du programme : pilotage politique, exécution des programmes et projets, concertation multi acteurs :*
- *Au sujet du pilotage politique, devraient en faire partie :*

- ✓ Les ministères sectoriels (développement rural) ;
  - ✓ Les ministres en charge de l'Economie ;
  - ✓ Les ministres en charge des Finances ;
  - ✓ Les ministres en charge des affaires étrangères ;
  - ✓ Les ministres en charge du commerce et de l'industrie ;
  - ✓ Les représentants de Société civile et du secteur privé, et ;
  - ✓ Les représentants des bénéficiaires.
- **En rapport avec l'exécution des programmes et projets, mettre en place des comités de pilotage constitués :**
    - ✓ Des bénéficiaires ;
    - ✓ Des représentants des ministres sous sectoriels des pays concernés ;
    - ✓ Des institutions spécialisées concernées ;
    - ✓ Des PTF concernés ;
    - ✓ De la société civile, et ;
    - ✓ Des Unités de Gestion des Projets.
  - **Concernant la concertation multi acteurs, il s'agira de :**
    - ✓ Mettre en place des plateformes inclusives.
  - **Pour mobiliser des ressources suffisantes et souveraines pour financer les actions planifiées, il s'agira de :**
    - ✓ Sensibiliser les Etats au paiement des contributions communautaires ;
    - ✓ Mobiliser les ressources MDP et Paiement des services environnementaux, marchés du carbone... ;
  - **Pour prendre en charge les groupes vulnérables, de :**
    - ✓ S'assurer de leur représentation dans les instances de gouvernance des programmes et projets ;

82. **Le Groupe 2** a également proposé de :

- ✓ Impliquer le Ministère du Plan ;
- ✓ Tenir compte de l'approche budget-programme pour améliorer la part du financement des pays sur budget national ;
- ✓ Impliquer les autres institutions sous régionales ou nationales ainsi que les alliances (secteur privé, société civile) ;
- ✓ Dans le cas de l'aide au développement, voir comment fixer des taux affectés au secteur agro-sylvo-pastoral ;

- ✓ Chercher des ruptures par rapport au financement classique de l'économie carbone ;
  - ✓ Impliquer le secteur privé dans toutes les instances de décision ;
  - ✓ Mettre l'accent sur le marketing et la commercialisation des produits.
83. Ces contributions des travaux de groupes qui apportent des compléments et réponses pertinentes aux questions soulevées lors de la plénière, seront prises en compte par le HUB RURAL lors de la finalisation du projet de document de PRIA 2024-2028.

## VI. SEANCE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE

84. La cérémonie de clôture s'est déroulée en deux étapes, tout d'abord la lecture des principales conclusions et recommandations suivie des allocutions des autorités présentes.

### 6.1. Conclusions et recommandations de la Conférence

85. Les conclusions et recommandations ont été présentées par **Monsieur ABAKAR Mohammed**, Chef de Service Agriculture, Alimentation et Nutrition (CSAAN) à la Commission de la CEEAC.
86. Dans ce cadre, il a fait une synthèse des points d'attention dans la finalisation des documents :
- ✓ Compléter certaines données et les désagréger (les importations de produits agricoles à la consommation par tête d'habitants ;
  - ✓ Prendre en compte les volets phytosanitaires et les aspects liées aux pertes post récolte ;
  - ✓ Renforcer les capacités des acteurs à transformer les produits agricoles pour une meilleure valorisation ;
  - ✓ Renforcer la vocation pour l'Agriculture en impulsant une nouvelle catégorie d'agriculteurs dans les ménages agricoles, pour lutter contre le chômage situé entre 20 et 30% ;
  - ✓ Renforcer l'implication des peuples autochtones et valoriser les savoir-faire traditionnels en matière de gestion et de préservation des RN ;
  - ✓ Prendre en compte les principes de spécialité et d'alignement ;
  - ✓ Mettre en place des cadres de concertation multi acteurs, multi-bailleurs et multi secteurs au niveau national et régional ;
  - ✓ Renforcer l'intégration des apports de l'agriculture familiale dans le développement du secteur ;
  - ✓ Prendre en compte l'approche « une seule santé » ;
  - ✓ Renforcer le développement des initiatives pour la protection des végétaux et les mesures SPS en soutien à l'intensification et accroissement de la production et de la productivité agrosylvopastorale et halieutique en AC ;

- ✓ Renforcer la mise en synergie des initiatives et la mutualisation des efforts dans la mobilisation des ressources au niveau des Etats membres, de la CEEAC, de IS et AE de la CEEAC et CEMAC ;
- ✓ Créer et/ou renforcer les cadres de collaboration entre les différentes parties prenantes de la PAC ;
- ✓ Renforcer le financement pour la recherche et la diffusion des connaissances ;
- ✓ Institutionnaliser le cadre de concertation OP-Recherche développé par la PROPAC ;
- ✓ Renforcer la prise en compte des questions des spécificités territoriales et géographiques pour développer les bassins de production ;
- ✓ Renforcer les actions d'accélération de la mise en place effective de la ZLE-CEEAC dans le contexte d'entrée en vigueur de l'Accord de la ZLECAF ;
- ✓ Prendre en compte l'AIC, la transition écologique en insistant sur la question de l'atténuation et de l'adaptation dans le contexte de préservation du Bassin du Congo ;
- ✓ Renforcer les actions de mobilisation des 10% pour les dépenses agricoles sur le budget de l'Etat et de mise en place d'un fonds autonome pour financer le secteur agricole ;
- ✓ Opérationnaliser le Fonds Spécial Régional de Développement Agricole (FSRDA) ;
- ✓ Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des bureaux pays PDDAA ;
- ✓ Améliorer le cadre réglementaire et l'harmonisation des législations phytosanitaires et semencières ;
- ✓ Capitaliser les initiatives antérieures et renforcer l'alignement aux instruments régionaux existants ;
- ✓ Impulser la sécurisation foncière ;
- ✓ Mobiliser les ressources endogènes et revoir à la hausse la part des Etats par rapport au financement extérieur ;
- ✓ Renforcer le dispositif de suivi évaluation ;
- ✓ Aligner les initiatives de la PAC avec le processus d'industrialisation et la promotion de l'agro-industrie ;
- ✓ Porter un regard sur les questions d'équilibre des territoires ;
- ✓ Impliquer le secteur privé dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de la PAC 2040 ainsi que le développement de l'agro-industrie ;
- ✓ Mettre l'accent sur l'amélioration des technologies sensibles à la nutrition dans les actions prioritaires ;
- ✓ S'assurer que les ressources partagées ne se limitent pas seulement aux massifs forestiers mais couvrent également les ressources en eau.

87. Sous réserve des amendements apportés par les participants à cette conférence, les trois documents à savoir (i) le document sur le bilan de la PAC/PRIASAN 2015 et les perspectives de la PAC 2040, (ii) le document sur la PAC 2040 et (iii) le document du PRIA

2024-2028 sont validés. Le rapport détaillé de la conférence et les versions intégrant les amendements seront soumis à la CEEAC d'ici mi-février 2024.

88. La restitution des résultats des travaux de groupe a relevé des points pertinents dont les conclusions et les recommandations ainsi que les apports de nombreuses contributions qui seront versés dans le document final du bilan et perspectives, de la PAC 2040 et du PRIA 2024-2028 par l'équipe du Hub Rural.

## 6.2. Témoignage du secteur privé

89. La présentation des conclusions et recommandations, ainsi que des remerciements, a été suivie d'une brève intervention de **Monsieur Jean Pierre**, promoteur privé exerçant dans le domaine de l'agriculture biologique, qui a partagé son expérience en plaidant pour le partage de connaissances et la lutte contre le chômage.

## 6.3. Remerciements des participants

90. Les participants, à la conférence sur le processus de révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC organisée du 16 au 18 janvier 2024 à Yaoundé au Cameroun, tiennent à remercier la Commission de la CEEAC, la FAO et le CORAF pour l'organisation de cet important événement pour la sécurité et la souveraineté alimentaires en Afrique centrale. Ils tiennent tout particulièrement à adresser leur plus vive gratitude à SEM Paul Biya, Président de la République du Cameroun pour son engagement renouvelé à la cause de l'intégration africaine en général et au développement du secteur Agricole en particulier. Les participants remercient le Gouvernement pour leur accueil chaleureux au pays dit « Afrique en miniature » et les facilités qui leur ont été offertes.

## 6.4. Cérémonie de clôture

91. Elle a été marquée par les allocutions prononcées respectivement par : (i) le représentant de PROPAC ; (ii) la PCA du CORAF ; (iii) le représentant de la FAO ; (iv) le Commissaire DERNADAR ; (v) le représentant du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun.
92. Dans son intervention, le représentant de PROPAC, **Monsieur Célestin NGA**, est revenu sur le plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale, en rappelant que la décennie 2019-2028 lui était dédiée. Il s'est ensuite félicité de l'implication de son organisation dans le processus de révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC. Enfin, il s'est dit très satisfait des travaux de la conférence et remercié les autorités de la CEEAC et toutes les parties prenantes du processus.
93. **Madame Angèle MORENO**, Présidente du Conseil d'administration du CORAF, a réaffirmé l'engagement de son institution à appuyer davantage la CEEAC pour la réalisation des objectifs visés dans la PAC et le PRIASAN. Elle a loué le partenariat entre pays africains pour relever les défis, en leur recommandant de s'inspirer des pays comme Israël et le Brésil, pour accélérer le développement agricole du continent.



94. Le Représentant de la FAO, **Monsieur Koffi AMEGBETO**, a rappelé le rôle de son institution dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la protection de l'environnement à l'échelle mondiale. A cet égard, il a signalé la Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle mise en place par la FAO qui vise à mobiliser et mutualiser les ressources nécessaires à la réalisation d'une souveraineté alimentaire qui demeure l'ultime objectif pour l'Afrique.
95. **Monsieur Honoré TABUNA**, Commissaire du DERNADR, s'est réjoui des résultats obtenus à l'issue des travaux de la conférence, en souhaitant que ceux-ci puissent être complétés, notamment par l'identification profonde des causes qui freinent le développement agricole et nutritionnel de l'espace communautaire. Il a insisté sur la nécessité d'accorder la place qui sied au secteur privé, à la formation et aux producteurs, ainsi que l'ouverture aux autres secteurs (finances, industrie, commerce, infrastructures, affaires étrangères, etc.). Selon lui, ce sont les résultats obtenus pas à pas qui mèneront vers l'indépendance alimentaire qui revient à une question de dignité.
96. Pour clôturer la cérémonie, **Monsieur ONDOA MANGA Tobie**, Représentant le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) du Cameroun, a réaffirmé l'engagement du Gouvernement du Cameroun, à travers le MINADER, à œuvrer pour une révolution agricole avec, notamment, la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 qui vise une transformation structurelle et un développement inclusif de l'agriculture. A cet effet, les réformes majeures entreprises et les investissements massifs planifiés devraient permettre à son pays de contribuer significativement à l'atteinte des objectifs de la PAC et du PRIASAN de seconde génération. Pour terminer, il s'est félicité de la tenue de cette conférence en terre camerounaise et des résultats obtenus, en félicitant toutes les parties prenantes.

## VII. LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Listes des participants à la conférence régionale sur le processus de la révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC.



LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN  
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE  
LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN  
WEST AND CENTRAL AFRICA



Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



### Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC 16-18 Janvier 2024 - Yaoundé - CAMEROUN

Feuille de présence

| N° | Noms et Prénoms / Name & Surname | Sexe /<br>Gender | Age | Institution | Fonction / Position   | Pays /<br>Country | Email                      | Téléphone /<br>Contact | Signature  |            |            |
|----|----------------------------------|------------------|-----|-------------|-----------------------|-------------------|----------------------------|------------------------|------------|------------|------------|
|    |                                  |                  |     |             |                       |                   |                            |                        | 16/01/2024 | 17/01/2024 | 18/01/2024 |
| 1  | Emmanuel NDIKUE                  | M                | 54  | CORAF       | SR1                   | SENEGAL           | emmanuelndikue@gmail.com   | +2277470017            |            |            |            |
| 2  | Souleymane Gouze                 | M                | 62  | CESEAO      | AT                    | Niger             | souleymane.gouze@gmail.com | +2279087920605         |            |            |            |
| 3  | ETONG O. P.                      | M                | 54  | FAO         | COM                   | GABON             | etongop@gmail.com          | +2417331741            |            |            |            |
| 4  | Salieu Ndiaye                    | M                | 65  | CORAF<br>CA | CA                    | Senegal           | salieu.ndiaye@gmail.com    | +227776300076          |            |            |            |
| 5  | KOUTA FOUKA<br>MARCELLINE        | F                | 58  | FIGB        | Ingenieur<br>Agronome | Rep<br>Congo      | m.koutafouka@gmail.com     | +242066355386          |            |            |            |
| 6  | Fatou Dieng                      | F                | 2   | CORAF       | Ing Agronome          | Senegal           | f.dieng@coraf.org          |                        |            |            |            |
| 7  | Yaman Mbonye                     | M                | 2   | H2O<br>Bure | de Affaire            | Senegal           | yamanmbonye@gmail.com      |                        |            |            |            |
| 8  | Abakar Ishamane                  | M                | 48  | CEEAC       | CSAAN/Coord           | CAMEROUN          | abakarishamane@gmail.com   |                        |            |            |            |
| 9  | Douvi François                   | M                | 52  | PROAA       | DG Adm                | RCA               |                            | +236755587201          |            |            |            |
| 10 | NGAI DO Amalou                   | M                |     | CORAF       | M&E                   | Senegal           | a.m.dogbo@gmail.com        | +221777561823          |            |            |            |
| 11 | BALOMOGHE                        | M                |     | CAAP-UC     | A&E                   | CNR               | balomoghe@gmail.com        | 690536861              |            |            |            |
| 12 | EMILANT M&M                      | M                |     | PME AC      | Director              | CNR               | emilantm@gmail.com         | 656022373              |            |            |            |
| 13 | Mobouze Gynica                   | M                |     | CORAF       | Print Focal           | Congo             | mobouze.gynica@gmail.com   | +242064441484          |            |            |            |
| 14 | MBOUGA Hugues                    |                  |     | CEEAC       | Procede               |                   | huguesmbouga@gmail.com     |                        |            |            |            |
| 15 | ABDOULAYE Adoua                  |                  |     | CEEAC       | Secrante              |                   |                            |                        |            |            |            |
| 16 | Abdou Fall                       |                  |     | CORAF       | DE                    | SEN               | afall@coraf.org            | 779690204              |            |            |            |
| 17 | Tatiana MVONDO                   |                  |     | VISION 4    | Journaliste           | CNR               |                            | 698033478              |            |            |            |
| 18 | Medou Jean Claude                | M                |     | FAO CM      | A/E                   | CHR               | Jean Claude Medou@fao.org  | 677512116              |            |            |            |
| 19 | Domingo ESONO                    | M                |     | G.E.        | D. GA                 | G.E               | domingo.esono@gmail.com    | +2412799871            |            |            |            |



LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN  
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE  
LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN  
WEST AND CENTRAL AFRICA



Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



**Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du  
Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC  
16-18 Janvier 2024 - Yaoundé - CAMEROUN**

Feuille de présence

| N° | Noms et Prénoms / Name & Surname | Sexe /<br>Gender | Age<br>1. < 35<br>2. 35-50<br>3. + 50 | Institution            | Fonction / Position           | Pays /<br>Country | Email                    | Téléphone /<br>Contact | Signature  |            |            |
|----|----------------------------------|------------------|---------------------------------------|------------------------|-------------------------------|-------------------|--------------------------|------------------------|------------|------------|------------|
|    |                                  |                  |                                       |                        |                               |                   |                          |                        | 16/01/2024 | 17/01/2024 | 18/01/2024 |
| 20 | Theodore Atissi Atissi           | M                |                                       | Journal<br>Intégration | Journaliste                   | Cameroun          | theodoreatissi@yaho.com  | 697330665<br>690335460 |            |            |            |
| 21 | Paul P. Bogu                     | M                |                                       | CSIR<br>Ghana          | DG                            | Ghana             | paul.bogu@yah.com        | +233<br>0546799146     |            |            |            |
| 22 | Bob INYANSA                      | M                |                                       | FAO                    | Assistent<br>Com. info pro    | Gabon             | inanga1bob@gmail.com     | 0770825<br>22          |            |            |            |
| 23 | BALDAGAL KOUCHEMBE               | M                |                                       | MINADER                | CER/DAS                       | Cameroun          | hbaldagal@yahoo.fr       | 09700<br>7084          |            |            |            |
| 24 | SABYNI KASERERA<br>Emmanuel      | F                |                                       | COREP                  | Secrétaire<br>Exécutif        | Gabon             | ksabyne@yahoo.fr         | +241<br>77 38 3401     |            |            |            |
| 25 | Paul MFIANDA                     | M                |                                       | MINAGRI<br>RD          | Point focal                   | RPC               | paul.mfianda@yaho.com    | 72023<br>8103314       |            |            |            |
| 26 | ADA WANG Nangin                  | F                |                                       | CENAC                  | Directrice<br>Agriculture     | G-E               | adawang@cenac.net        | +240<br>555001<br>6741 |            |            |            |
| 27 | Prof. ONDO KZI<br>Kain Sere      | M                |                                       | PRASAC<br>CENAC        | chef de Service<br>Programmes | CHAD              | ondokzi@gmail.com        | +235<br>56512<br>3502  |            |            |            |
| 28 | ANGELA Nwano                     | F                |                                       | CORAF                  | PCA                           | Cote<br>d'Ivoire  | angela.nwano@gmail.com   | +238<br>5159540        |            |            |            |
| 29 | Sidiould Elg<br>A. Sidiould      |                  |                                       | CENKADA                | DG                            | Niger             | sidiouldelg@yahoo.com    | +227<br>4006097        |            |            |            |
| 30 | AMEGBEBO KOFFI                   | M                | +50                                   | FAO                    | Economist                     | GHANA             | Kofi.Amgbeto@fao.org     | +233 240<br>295933     |            |            |            |
| 31 | NGUIEN NGUETE<br>Athy Bellegor   | M                | 36                                    | FAO                    | Agroeconomist                 | Gabon             | athy.bellegor@fao.org    | +241 062<br>655110     |            |            |            |
| 32 | OKOLE BLESSED                    | M                | +50                                   | CORAF                  | Agriculture                   | Cameroun          | okoleb@yaho.com          | 67189885               |            |            |            |
| 33 | BITOTO ESSOLA<br>Cecovick        | M                | 41                                    | MINADER                | IOR2<br>MINADER               | CMR               | cecovick2179@yahoo.fr    | 690870800              |            |            |            |
| 34 | MENGE Abdoulaye                  | M                | 66                                    | Hub rural              | Consultant                    | SEN               | abdoulaye.menge@yaho.com | +221<br>776307129      |            |            |            |
| 35 | Lidial Kelly Tok                 | M                | +35                                   | PMEI<br>AF             | Consultant                    | Cameroun          | lidialkellytok@gmail.com | +237 676<br>250414     |            |            |            |
| 36 | NZAMBA Hamba Jr                  | M                | 61                                    | ROSEVAC                | Agrologue                     | Gabon             | nzambahamba@gmail.com    | +241<br>01705270       |            |            |            |
| 37 | Nianda Julia                     | F                |                                       | MINADER                | RBI/Ingenieur                 | CMR               |                          |                        |            |            |            |
| 38 | SOWINTO David                    | M                | +50                                   | Hub Rural              | Consultant                    |                   | sowinto@yahoo.fr         |                        |            |            |            |
| 39 | Constance Zbrako                 | F                | +50                                   | Rooppa                 | Académi                       | Mali              | zbrako@yaho.com          | +223<br>60761126       |            |            |            |



LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN  
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE  
LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN  
WEST AND CENTRAL AFRICA



Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



**Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du  
Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC  
16-18 Janvier 2024 - Yaoundé - CAMEROUN**

Feuille de présence

| N° | Noms et Prénoms / Name & Surname | Sexe / Gender | Age | Institution               | Fonction / Position  | Pays / Country | Email                         | Téléphone / Contact   | Signature   |             |             |
|----|----------------------------------|---------------|-----|---------------------------|----------------------|----------------|-------------------------------|-----------------------|-------------|-------------|-------------|
|    |                                  |               |     |                           |                      |                |                               |                       | 16/01/2024  | 17/01/2024  | 18/01/2024  |
| 40 | BONZABO Patchik                  | M             |     | CEA-AC                    | Coordinateur         | TCHAD          | bonzabo.pachik@cea-ac.org     | +230 66 23 53 23      | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 41 | BOUBACAR KANOUTE                 | M             |     | UE                        | Charge de Programmes | SENEGAL        | boubacar.kanoute@ue.org       | +221 77 09 16 16      | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 42 | SOCWE Babou                      | M             |     | Hub Rural                 | Expert               | Burkina Faso   | babou.socwe@gmail.com         | +226 76 811 46        | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 43 | BOUATO Benoit                    | M             |     | CPAC                      | Expert               | Cameroon       | bouato@cpac.org               | +237 01 201 72 01 201 | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 44 | LATRENN Niéyidaba                | M             |     | CORAF                     | Exécution Programme  | Senegal        | latrenn@coraf.org             |                       | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 45 | Fondoug                          | M             |     | MINADER                   | DDA                  | CMR            | fondoug@minader.gov.cm        |                       | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 46 | Drané Yaye Aissatou              | F             |     | Université Abdou Doucoure | Présidente CSI/CORAF | Niger          | adraneyaye@univ.doucoure.ni   |                       | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 47 | Nyamea Hedy Faterick             | M             |     | Ministère Agricoteur      | Directeur Central    | Gabon          | nyamea.hedy@minagri.gabon     | +241 1 066 78 1304    | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 48 | KAFUWA BASSA                     | M             |     | FIRAC                     | Ambassadeur          | Lib            | kafuwa@firac.org              | +243 99 99 99 99      | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 49 | DUP Ndeye Ndick                  | F             |     | FAO                       | Agricultural Officer | Gabon          | ndeye.ndick@fao.org           | +241 74 66 91 67      | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 50 | Soufiane Ndoukou                 | M             |     | CORAF                     | DSG                  | Senegal        | soufiane.ndoukou@coraf.org    | +221 77 333 3364      | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 51 | Edou Edou Germain                | M             |     | CEBEVIRHA                 | Directeur EEPE       | COMAC          | edou.edou@cebevira.org        | +235 69 73 44 24      | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 52 | Quembar Ndoye                    | M             |     | FAO                       | Chef de section      | Gabon          | quembar.ndoye@fao.org         | +241 1 066 78 1304    | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 53 | Elizabeth Atangana               | F             |     | PROFAC                    | Présidente           | Cameroon       | elizabeth.atangana@profac.org |                       | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 54 | Aggrey Agumye                    | M             | 507 | FARA                      | ED                   | Ghana          | aggrey.agumye@fara.org        | +233 24 257 6137      | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 55 | AQUILES SERAFIN                  | M             | 50  | CORAF                     | CHEF SERVICE         | SE             | aquiles@coraf.org             | +243 22 288 18        | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 56 | BINI MICHEL R                    | M             |     | PROFAC                    | CIP                  | CMR            | binimichel@profac.org         | +237 01 201 72 01 201 | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 57 | MBENDA D. Steve                  | M             | 47  | ICRA                      | DG                   | RCA            | dsmbenda@icra.org             | +236 72845216         | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 58 | ACHIDI NGOUTHAT Valerie          | F             | 507 | MINADER                   | IDA1                 | CMR            | valingu@minader.gov.cm        | +237 01 201 72 01 201 | [Signature] | [Signature] | [Signature] |
| 59 | BASCHIREC MOUSSA DEMSA           | M             | 63  | CEEAC                     | Expert Consultant    | Gabon          | baschirec@ceeac.org           | +241 6 210 6070       | [Signature] | [Signature] | [Signature] |



**Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du  
Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC  
16-18 Janvier 2024 - Yaoundé - CAMEROUN**

Feuille de présence

| N° | Noms et Prénoms / Name & Surname | Sexe /<br>Gender | Age     |          | Institution    | Fonction / Position     | Pays /<br>Country | Email                     | Téléphone /<br>Contact | Signature |            |            |
|----|----------------------------------|------------------|---------|----------|----------------|-------------------------|-------------------|---------------------------|------------------------|-----------|------------|------------|
|    |                                  |                  | 1. < 35 | 2. 35-50 |                |                         |                   |                           |                        | 3. > 50   | 16/01/2024 | 17/01/2024 |
| 60 | KENGNI Fidèle                    | M                | 3       |          | FAOCM          | Consultant              | Cameroon          | Fidèle.Kengni@yahoo.com   | 690310520              |           |            |            |
| 61 | FLORENT BILE                     | M                |         |          | CORAF          | Interprète              | CIV               | fbrentale558@yahoo.com    | +225056177496          |           |            |            |
| 62 | Zouko Mamada                     | M                |         |          | CORAF          | Interprète<br>Chef      | CIV               | zouko.mamada@gmail.com    | +2250500608            |           |            |            |
| 63 | Caroline Nkomo                   | F                |         |          | CORAF          | Scaling<br>operator     | Senegal           | C.Sokhi@coraf.org         | +221779384183          |           |            |            |
| 64 | Bedoung Gade                     | F                | 2       |          | MINADER        | DRGV                    | CMR               |                           | 67769672               |           |            |            |
| 65 | Onsoa Tanga T.                   | M                | 3       |          | MINADER        | CGDA                    | CMR               | onsoaomt@yahoo.fr         | 689834392              |           |            |            |
| 66 | DELPHINE FONKOU                  | F                | 1       |          | CANAL2         | JOURNALISTE             | CMR               | delphinefonkou@yahoo.com  | 696107124              |           |            |            |
| 67 | Constant Kanga                   | M                | 2       |          | Canal2         | O.P.V                   | CMR               | Constantkanga@yahoo.fr    | 62452729               |           |            |            |
| 68 | Sinia DOUNANG                    | F                | 2       |          | Mutations      | Journaliste             | CMR               | sinia.dounang@gmail.com   | 698577390              |           |            |            |
| 69 | Aboubakar NJOYA                  | M                | 3       |          | Ministère      | Directeur<br>Bouche     | CMR               | alekpriscat@gmail.com     | 69793478               |           |            |            |
| 70 | Heris Nange                      | F                | 35-50   |          | Minader        | Co-chercheur            | Cameroon          | naugheheris@gmail.com     | 67714661               |           |            |            |
| 71 | MINKA G. Njerve                  | M                | 50      |          | MINADER        | Protocol                |                   |                           | 678872559              |           |            |            |
| 72 | TABUNA Honor                     |                  |         |          |                |                         |                   |                           |                        |           |            |            |
| 73 | Agnes Heseubi                    | F                |         |          | MINADER        | BDLC                    | CMR               |                           |                        |           |            |            |
| 74 | VESAH DAOUA                      | M                | 55      |          | MINADER        | DEPAEC                  | CMR               |                           | 6920065                |           |            |            |
| 75 | SENSO DJOKA                      | M                |         |          | MINADER        | IS2                     | CMR               |                           | 6960362                |           |            |            |
| 76 | AG. LINJOUOM Ibrahim             | M                | 3       |          | OCFSA<br>CEEAC | Secrétaire<br>Permanent | CMR               | linjouomibrahim@yahoo.com | 655260642              |           |            |            |
| 77 | Dripauline Lini                  | F                |         |          | IPAD           |                         | CMR               |                           | 699826504              |           |            |            |
| 78 | NGA Celestin                     | M                | 3       |          | PIZOPAC        | chf. bpr<br>R&I         | CMR               | ngacelst200@yahoo.fr      | 67771016               |           |            |            |
| 79 | Zé Elin                          |                  | 55      |          | MINADER        | DRH                     | CMR               | Zelin@gmail.com           |                        |           |            |            |



LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN  
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE  
LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN  
WEST AND CENTRAL AFRICA



Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



**Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du  
Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC  
16-18 Janvier 2024 - Yaoundé - CAMEROUN**

Feuille de présence

| N° | Noms et Prénoms / Name & Surname | Sexe / Gender | Age | Institution          | Fonction / Position   | Pays / Country   | Email                                | Téléphone / Contact    | Signature  |            |            |
|----|----------------------------------|---------------|-----|----------------------|-----------------------|------------------|--------------------------------------|------------------------|------------|------------|------------|
|    |                                  |               |     |                      |                       |                  |                                      |                        | 16/01/2024 | 17/01/2024 | 18/01/2024 |
| 00 | SCHOUMBE Jean P.                 | M             |     | MINADER<br>DESA      | Représentant<br>DESA  | CMR              | jschoume@<br>yahoofr                 | 09944<br>4114          |            |            |            |
| 01 | NAREISO FASTUDJ<br>Jeevina M     | M             |     | CIC                  | Directeur<br>Exécutif | Angola           | marfa13.117<br>@gmail.com            | +244<br>935508305      |            |            |            |
| 02 | YASHIN DUDU N                    | M             |     | DIRAD                | DG                    | Niger            | yashin.d                             |                        |            |            |            |
| 03 | Essola Etog<br>Ngafor            | M             |     | CEFAHAC              | SE                    | Cam              | alossesf@<br>yahoo.fr                | 6771430<br>25          |            |            |            |
| 04 | KILBAT Philip M                  | M             |     | chauffeur<br>MENADER | Chauffeur             | Cam              |                                      | 67149<br>8475          |            |            |            |
| 05 | MASSOBA Niche N                  | M             |     | CAS MINADER          | GAC                   | CMR              |                                      | 68006<br>0608          |            |            |            |
| 06 | ALEXANDRE<br>DROKO M             | M             |     | FAO                  | Chargé<br>Politique   | SABON            | alexandre.droko<br>@fao.org          |                        | AST.       | AST.       | AST.       |
| 07 | MBONGO ABORANG<br>Georgy Thierry | M             |     | MINIREX              | Représentant          | CMR              | georgy.thierry<br>aborang@minirex.cm | 655-17-38<br>-89       |            |            |            |
| 08 | NING Charles M                   | M             |     | MINADER              | DNCC                  | CMR              | nyingchar@<br>yahoocom               | 67566700               |            |            |            |
| 09 | SAN GARE<br>ABDOURAHMANE F       | M             |     | CURA                 | DG                    | Cote<br>d'Ivoire | abou.sangare<br>@curad.org           | 7221 02<br>44024<br>56 |            |            |            |
| 10 | Sophie Jade<br>NING KATONY       | F             | 2   | CORAF                | Associante<br>PHI     | Sénégal          | sophie.ning@<br>coraf.org            | +221 33<br>899638      |            |            |            |
| 11 | Dr. NGE WONG M                   | M             |     | IRAD                 | DG                    | CMR              |                                      | 69983<br>0055          |            |            |            |
| 12 |                                  |               |     |                      |                       |                  |                                      |                        |            |            |            |
| 13 |                                  |               |     |                      |                       |                  |                                      |                        |            |            |            |
| 14 |                                  |               |     |                      |                       |                  |                                      |                        |            |            |            |
| 15 |                                  |               |     |                      |                       |                  |                                      |                        |            |            |            |
| 16 |                                  |               |     |                      |                       |                  |                                      |                        |            |            |            |
| 17 |                                  |               |     |                      |                       |                  |                                      |                        |            |            |            |
| 18 |                                  |               |     |                      |                       |                  |                                      |                        |            |            |            |
| 19 |                                  |               |     |                      |                       |                  |                                      |                        |            |            |            |

**Annexe 2 : Agenda de la conférence régionale sur le processus de la révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC.**

| Jour 1 : Mardi 16 Janvier 2024  |  |                           |       |   |
|---|--|---------------------------|-------|---|
|   | Thème / Sous-thèmes  | Horaires                  |       | Intervenants  |
|   |  | Début                     | Fin   |   |
| Arrivée et mise en place  |  | 08H30                     | 09H00 |   |
| <b>Cérémonie d'ouverture de la conférence</b>   |  |                           |       |   |
| Introduction du MC  |  | 09h00                     | 09h05 | Maître de Cérémonie   |
| Intervention représentant des producteurs et paysans  |  | 09H05                     | 09H20 | Président PROPAC  |
| Intervention CORAF  |  | 09H20                     | 09H30 | PCA du CORAF  |
| Intervention de la FAO  |  | 09H30                     | 09H40 | Coordonnateur du Bureau Sous-régional pour l'Afrique centrale   |
| Intervention de la CEEAC  |  | 09H40                     | 10H00 | Président de la Commission de la CEEAC  |
| Discours d'ouverture  |  | 10H00                     | 10h20 | SEM MBAIROBE Gabriel, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) du Cameroun   |
| <b>Fin de la cérémonie d'ouverture</b>  |  |                           |       |   |
| <b>Conférence inaugurale</b>  |  |                           |       |   |
| Présentation des activités du CORAF   |  | 10H20                     | 11h00 | Directeur Exécutif du CORAF   |
| <i>Pause-café / Point de presse</i>   |  | 11H00                     | 11H30 |   |
| <b>Session 1 : Présentation, discussion et validation technique du projet de document de Bilan de la mise en œuvre de la PAC/PRIASAN/PNIASAN et perspectives pour 2040.</b> |  |                           |       |   |
| Séance plénière introductive  | Présentation du projet de document de bilan et perspectives, suivie de quelques questions générales + Débats | 11H30                     | 12H45 | -<br>- <b>Présidence</b> : Coordonnateur du Bureau Sous régional de la FAO pour l'Afrique Centrale<br>- <b>Modération</b> : Directeur Exécutif Hub Rural  |
|   | <b>Composition des groupes de travail</b>  | 12H45                     | 13H00 | Hub Rural   |
| <i>Pause déjeuner</i>   |  | 13H00                     | 14H30 |   |
| <b>Session 1 (Suite)</b>  |  | <b>Travaux de groupes</b> | 14H30 | 17H30   |
| Sous-thème 1  | Bilan de la mise en œuvre de la PAC, du PRIASAN et des PNIASAN   | 14H30                     | 15H45 | <b>Président : PRASAC</b><br><b>Rapporteurs : Hub Rural et PF Burundi</b>   |
| Sous-thème 2  | Perspectives de la PAC à l'horizon 2040 ;  |                           |       | <b>Président : COREP</b><br><b>Rapporteurs : Hub Rural et PF Guinée Equatoriale</b>   |
| <i>Pause-Café</i>   |  | 15H45                     | 16H00 |   |
| Séance plénière de synthèse   | <b>Restitutions résultats des travaux de groupes +débat +synthèse conclusions et recommandations</b>         | 16H00                     | 17H30 | <b>Présidence</b> : Coordonnateur du Bureau Sous régional de la FAO pour l'Afrique Centrale<br><b>Présentation : Rapporteurs de groupes</b><br><b>Modération</b> : : Directeur Exécutif Hub Rural |
| <b>Fin de la première journée</b>   |  |                           |       |   |
| Jour 2 : Mercredi 17 Janvier 2024   |  |                           |       |   |
|   | Thème / Sous-thèmes  | Horaires                  |       | Intervenants  |
|   |  | Début                     | Fin   |   |
| <b>Session 2 : Présentation, discussion et validation technique du projet de document de la PAC CEEAC pour 2040</b>   |  |                           |       |   |
| Séance plénière introductive  | Présentation du projet de document de PAC CEEAC pour 2040  | 09H00                     | 10H15 | -<br>- <b>Présidence</b> : Commissaire DERNADAR/CEEAC<br>- <b>Modération</b> : Directeur Exécutif Hub Rural   |

| Jour 1 : Mardi 16 Janvier 2024  |   |          |       |   |
|---|---|----------|-------|---|
|   | <b>Composition des groupes de travail</b>   | 10H15    | 10H30 | - Hub Rural   |
| <b>Pause-Café</b>   |   | 10H30    | 11H00 |   |
| <b>Sous-thème 1</b>   | Vision, objectifs et axes stratégiques d'intervention de la politique agricole commune                  | 11H30    | 13H00 | <b>Président : CEFDHAC</b><br><b>Rapporteurs : Hub Rural et PF Gabon</b>  |
| <b>Sous-thème 2</b>   | Principes, stratégies et dispositif de mise en œuvre  |          |       | <b>Président : COMIFAC</b><br><b>Rapporteurs : Hub Rural et PF RCA</b>  |
| <b>Pause déjeuner</b>   |   | 13H00    | 14H30 |   |
| <b>Session 2 (Suite)</b>  | <b>Travaux de groupes</b>   | 14H30    | 17H30 |   |
| <b>Sous-thème 1</b>   | Vision, objectifs et axes stratégiques d'intervention de la politique agricole commune                  | 14H30    | 16H00 | <b>Président : CEFDHAC</b><br><b>Rapporteurs : Hub Rural et PF Gabon</b>  |
| <b>Sous-thème 2</b>   | Principes, stratégies et dispositif de mise en œuvre  |          |       | <b>Président : CAPC-AC</b><br><b>Rapporteurs : Hub Rural et PF RDC</b>  |
| <b>Pause-Café</b>   |   | 16H00    | 16H30 |   |
| <b>Séance plénière de synthèse</b>  | <b>Restitutions résultats des travaux de groupes + débats + synthèse conclusions et recommandations</b> | 16H00    | 17H30 | <b>Présidence : Commissaire DERNADAR/CEEAC</b><br><b>Présentation : Rapporteurs de groupes</b><br><b>Modération : : Directeur Exécutif Hub Rural</b>  |
| Fin de la deuxième journée  |   |          |       |   |
| Jour 3 : Jeudi 18 Janvier 2024  |   |          |       |   |
|   | Thème / Sous-thèmes   | Horaires |       | Intervenants  |
|   |   | Début    | Fin   |   |
| <b>Session 3 : Présentation, discussion et validation technique du projet de document de 1<sup>er</sup> plan d'action et d'investissement quinquennal pour la mise en œuvre des interventions de portée régionale de la PAC CEEAC pour 2040</b> |   |          |       |   |
| <b>Séance plénière introductive</b>   | <b>Présentation</b> du projet de document de plan d'action et d'investissement                          | 09H00    | 10H15 | - <b>Présidence:</b> Directeur Exécutif du CORAF<br>- <b>Modération:</b> Directeur Exécutif Hub Rural   |
|   | <b>Composition des groupes de travail</b>   | 10H15    | 10H30 | - Hub Rural   |
| <b>Sous-thème 1</b>   | Composantes du plan d'action et d'investissement  | 10H30    | 11H45 | <b>Président : PROPAC</b><br><b>Rapporteurs : Hub Rural et PF Cameroun</b>  |
| <b>Sous-thème 2</b>   | Mécanisme de mise en œuvre ;  |          |       | <b>Président : P-PME</b><br><b>Rapporteurs : Hub Rural et PF Congo</b>  |
| <b>Pause-Café</b>   |   | 11H45    | 12H00 |   |
| <b>Séance plénière de synthèse</b>  | <b>Restitutions résultats des travaux de groupes + débats + synthèse conclusions et recommandations</b> | 12H00    | 13H00 | <b>Présidence : Directeur Exécutif du CORAF</b><br><b>Présentation : Rapporteurs de groupes</b><br><b>Modération : : Directeur Exécutif Hub Rural</b> |



| Jour 1 : Mardi 16 Janvier 2024 |  |       |       |  |
|--------------------------------|--|-------|-------|--|
| Pause déjeuner                 |  | 13H00 | 14H30 |  |
| Session finale                 |  | 14H30 | 16H30 |  |
| Séance plénière conclusive     | Présentation, discussion et validation principales Conclusions et recommandations de la Conférence | 14h30 | 16h00 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présentateur</b> : Chef du Service Agriculture, Alimentation et Nutrition (CSAAN) du DERNADAR/CEEAC</li> <li>- <b>Modération</b> : Directeur Exécutif Hub Rural</li> </ul> |
| Clôture des travaux            | Cérémonie de clôture   | 16h00 | 16h30 | PCA du CORAF<br>Commissaire<br>DERNADAR/CEEAC<br>Ministre de l'Agriculture du Cameroun   |
| Fin de la Conférence           |  |       |       |  |